N° 132 — 178me année — Un numéro : 5 centimes — Jeudi 8 juin 1916

DU JARDIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Téléphone 207 — Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par porteuse	9.60	4.80	2.40
» par la poste	10.60	5.30	2.65
Hors de ville, franco	10.60	5.30	2.65
Etranger (Union postale)	26.60	13.30	6.65

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Abonnement payé par chèque postal, sans frais.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1
Vente au numéro aux kiosques, gares, dépôts, etc.

ANNONCES, corps 8
Du Canton, la ligne 0.10; 1re insertion minimum 0.50. Tardifs 0.40 la ligne; avis mortuaires 0.20; dito ex-canton 0.30.
Suisse et étranger, la ligne 0.20; 1re insertion minimum 1 fr. Le samedi, annonces commerciales: 0.25 la ligne: min. 1.25.
Réclames, 0.50 la ligne, min. 2.50. Suisse et étranger, le samedi, 0.60; min. 3 fr.
Demander le tarif complet. — Le journal se réserve de retarder ou d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

République et canton de Neuchâtel

Vente de bois

Le département de l'industrie et de l'agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le lundi 12 juin, dès les 8 h. ½ du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Eter.

370 plantes et billons sapin,
80 billes hêtre,
80 billes chêne,
25 billes tilleul, orme, plane,
250 stères hêtre et sapin,
4000 fagots.
4 tas grosses perches et charronnage.

Le rendez-vous est à la Baraque s. Cressier.

Saint-Blaise, le 3 juin 1916.

L'inspecteur des forêts du Ier arrondissement.

IMMEUBLES

A vendre ou à louer dans un important village du Vignoble neuchâtelois

une maison

d'habitation avec magasin. Conviendrait aussi pour pension ouvrière. Adresser les offres écrites sous chiffre A. K. 269 au bureau de la Feuille d'Avis.

MONTMOLLIN

Villas à vendre

3 et 5 chambres, avec toutes dépendances. Jardin. — Eau sur évier. Electricité. Roulet et Colomb, entrepreneurs, Prébarreau, renseigneront.

Campagne à vendre

A vendre charmante propriété, sise à Hauterive, au haut du village, dans une agréable situation. Bâtiments avec 12 chambres et dépendances, petite écurie, tonnelle, jardins, vergers, ombrages, conviendrait pour pension ou asile. Conditions avantageuses. — S'adresser à M. J. Wavre, avocat, à Neuchâtel.

ENCHÈRES

Vente de récoltes

Jeudi 8 juin 1916, dès **1 heure** après midi, il sera vendu par enchères publiques, la récolte *en foin du Domaine des Savaux,* soit **30 poses environ.**

Payement Saint-Martin 1916, moyennant bonne caution, ou comptant avec 3 % d'escompte.

Rendez-vous à Boudevilliers.

Greffe de Paix.

A VENDRE

A vendre

un cheval

qui n'est pas de piquet. S'adresser à Fritz Hug, camionneur, Colombier.

Fromages divers

Camembert
Brie pure crème
Fleurs des Alpes
Fromage de Tilsit
extra gras
Chevrotins de la Vallée
Servettes de Genève
Fromages blancs frais
chaque jour

SPÉCIALITÉS:
SCHABZIEGER MOULU
en boîtes métal

CHAQUE SAMEDI
Fromages de dessert
Le Jurassien. Demi-sel exquis
Le Petit Neuchâtel à la crème.

Magasin PRISI

HOPITAL 10

Chevaux

A vendre pour cause de fin de travaux, 3 chevaux, pas de piquet. S'adresser à M. Arnold Brauen, Ponts-de-Martel.

Avis de vente aux enchères

Les enfants de feue Cécile-Louise **Juan** née **Virchaux,** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le **lundi 26 juin 1916, à 8 h. ½ du soir, chez M. Henri Droz, (restaurant Jean-Louis, 1er étage),** à Saint-Blaise, les immeubles qu'ils possèdent en indivision, et dont la désignation est la suivante :

Cadastre de Saint-Blaise

1. Article 1436, Pl. fol. 5, Nos 136 à 143. A Saint-Blaise (Haut du Village) bâtiments, places et jardin de 455 m².

Article 1439, Pl. fol. 6, No 72. A Saint-Blaise (Haut du Village), place de 36 mètres carrés.

2. Article 1234, Pl. fol. 5 du No 131. A Saint-Blaise (Haut du Village), partie supérieure d'un bâtiment au-dessus d'une cave à l'article 1416, de 71 m².

Article 1235, Pl. fol. 5, No 132. A Saint-Blaise (Haut du Village), caveau sous l'escalier d'une cour à l'article 1416.

3. Article 862, Pl. fol. 5, Nos 375, 109 et 112. A Saint-Blaise (Haut du Village) bâtiment, place et jardins de 211 m².

4. Article 1441, Pl. fol. 5, Nos 148 et 149. A Saint-Blaise (Haut du Village), bâtiment et place de 161 m².

5. Article 1443, Pl. fol. 5, No 284. Es Ouches du Bas, jardin de 150 m².

6. Article 1438, Pl. fol. 5, No 292. Es Ouches du Bas, jardin de 207 m².

7. Article 1442, Pl. fol. 5, No 263. Es Ouches du Bas, jardin de 88 m².

8. Article 864, Pl. fol. 5, No 291. Es Ouches du Bas, jardin de 253 m².

9. Article 2075, Pl. fol. 5, No 458. Es Ouches du Bas, jardin de 151 m².

10. Article 858, Pl. fol. 26, Nos 7 et 8. A Couquard Dessous, vigne et buissons de 550 m².

Pour visiter les immeubles s'adresser à M. Eugène Berger, gérant à Saint-Blaise, et pour tous renseignements, et prendre connaissance de la minute d'enchères, soit au bureau de M. Berger, soit à l'Etude du notaire Louis Thorens, à Saint-Blaise.

L'hoirie de M. Christian Moser mettra en **enchères,** le même jour, l'immeuble désigné comme suit :

Cadastre de Saint-Blaise

Article 1871, Pl. fol: 47, Nos 6, 7, 8, 9. **Sous les Vignes,** bâtiment, place, jardin, grange, remise et écurie, bonnes caves, et buissons de 1386 m².

Cet immeuble se trouve au bord du lac et a l'accès direct au lac. Pour visiter l'immeuble s'adresser à Mlles Moser, route de Berne. Pour les conditions, au notaire Louis Thorens, à St-Blaise.

M. Charles Perrenoud-Droz mettra en **enchères** le même jour, l'immeuble désigné comme suit :

Cadastre de Saint-Blaise

Article 1866, Pl. fol. 16, Nos 97, 98 et 99. **En Martenet,** bâtiment, jolie villa avec vue étendue, place et jardin de 658 m².

Pour visiter l'immeuble s'adresser à M. Charles Perrenoud-Droz et pour les conditions au notaire Louis Thorens, à Saint-Blaise.

VENTE AUX ENCHÈRES
de deux domaines, à LA BRÉVINE

MM. Joly Frères à *Noiraigue,* exposeront en vente par enchères publiques le **samedi 24 juin 1916,** dès 3 heures du soir, dans l'Hôtel de Ville de La Brévine, les immeubles suivants qu'ils possèdent dans le territoire communal de La Brévine:

1. **à l'Harmont,** un domaine comprenant une bonne maison d'habitation avec rural, assurée pour 18,000 francs, des prés et pâturage boisé, le tout d'une superficie de 297,163 m² (110 poses).

2. **aux Cuches,** un beau domaine comprenant deux maisons de ferme, assurées pour 22,900 et 4200 francs, et les terrains les entourant ou sis à proximité, en nature de prés et pâturage boisé, l'ensemble mesurant 321,648 m² (119,13 poses).

Ces domaines, bien situés et d'une exploitation facile, constituent de bons placements de fonds.

S'adresser pour les visiter aux deux fermiers et pour les conditions de vente au notaire A.-J. Robert, aux Ponts-de-Martel.

Enchères

Jeudi 15 juin, à 2 h. après midi, à Saint-Blaise, 12 chemin de la Plage, Mlle Gomme fera vendre par enchères publiques les meubles et objets ci-après :

8 lits fer et bois, 6 tables de nuit, **1 chaise longue,** 1 canapé jonc, **4 lavabos** avec garnitures, seaux et brocs, linoléums, 1 armoire, 7 tables diverses, 5 miroirs, 7 tapis de lits, 12 descentes de lit, rideaux et coussins.

1 table à rallonges, 1 panetière, 1 table desserte, 3 étagères, 22 chaises, 1 banc sculpté, 2 tabourets, 1 linoléum, 1 pendule et des tableaux.

Cuisine, potager à pétrole, table, tabourets, ustensiles, vaisselle, coupe et couteaux à fruits, 1 pendule, 1 porte-manteaux, 1 porte-parapluie, lampe électrique, vases à fleurs et autres objets.

Linge de lit et de table.

La vente se fera au comptant.

Neuchâtel, le 6 juin 1916.

Greffe de Paix.

ENCHERES

Pour cause de cessation de commerce, le citoyen **Samuel Dubied, à Saint-Blaise,** fera vendre par voie d'enchères publiques, devant son domicile, **le samedi 10 juin, dès 2 heures après midi :**

1 fort cheval âgé de 14 ans, garanti franc de trait et sage, non mobilisé.

3 forts chars à flèches, essieux 18, 19, 20 lignes pour billons, dont 2 avec échelles, 1 char à brancard et épondes, 1 char à ressorts avec limonière et flèche, force 40 quintaux, 2 chars à pont, 1 traîneau, 1 char avec bosse à purin, 1 wägeli, 1 tombereau, 3 brecets à vendange de 7, 8 et 9 gerles, 1 faucheuse avec moissonneuse, marque Dæring, avec meule, 1 charrue Brabant, 1 herse, 1 rouleau, 1 hache-paille, un butoir, épondes, échelles, palonniers, 3 crics, tourne-bois, pinces, chaînes, sabots, seilles, chaillets, colliers et couvertures, etc.

Deux mois de terme pour les paiements en-dessus de 10 fr., moyennant co-débiteur solidaire. Au comptant 2 % d'escompte.

Neuchâtel, le 3 juin 1916.

Greffe de Paix.

A vendre ou à échanger contre un bœuf une

bonne pouliche

de 2 ans ½, sachant très bien travailler. Demander l'adresse du No 280 au bureau de la Feuille d'Avis.

Chevaux

A vendre 2 bonnes juments de 10 et 11 ans. Pas de piquet. S'adresser Parcs 63, plein-pied. Téléphone 3.90.

Bonne occasion

On offre à vendre d'occasion **1 faucheuse** à 2 chevaux. S'adresser à Mme Adèle Weber, Pont du Mouson, Saint-Blaise.

A VENDRE

buffet à une porte, une table ronde, machine à coudre. S'adresser Parcs 35, 1er à gauche.

Confections pour Hommes

Nous offrons les plus
Grands avantages dans tous les genres de Confections
POUR HOMMES ET ENFANTS

Complets en drap pour hommes, 50, 45, 40, 35, 32, **29.50**
Complets en drap pour garçons, 20, 18, 15, 12, 10, **8.50**
Complets en toile pour garçons, 12, 10, 8, 6, 5, 4.50, **3.90**
Complets en coutil pour hommes, 20, 18, 16, 14, **12.50**
Complets en coutil pour jeunes gens, 14, 12, 10, 9.25, 8.50, **7.75**

Pantalons en drap pour hommes 15, 12, 10, **8.50**
Pantalons en coutil pour hommes 6.75, 6, 5.50, 5, **4.—**
Pantalons en velours pr hommes 15, 12, 11, **10.50**
Pantalons pour garçons, dans toutes les grandeurs, en toile, velours, drap, cheviotte, **très bon marché**

Manteaux caoutchoucs pour hommes, 40, 37.50, **35**

Chemises couleurs pr Hommes, 3.60, **2.90**
Chemises Zéphir pr Hommes, 4.25, **3.50**
Chemises poreuses pr Hommes, 4.50, **3.50**
Chemises Jæger pr Hommes, 3.75, **3.—**
Chemises couleurs pr Garçons, en toutes grandeurs.
Vestons alpaga pr Hommes, 12, 10, **8.50**
Vestons coutil gris pr Hommes, 6,25, 5, **4.—**
Caleçons toile pr Hommes, 3.40, 2.90, **2.—**
Caleçons Jæger, légers, 3.50, 2.90, **2.35**
Camisoles Jæger, 3, 2.50, **1.80**
Camisoles filets, **1.20**
Chaussettes fantaisie pr Hommes, 1.10, **0.80**
Chaussettes solides, 0.85, 0.75, **0.65**
Complets salopettes, bleus, **7.50**
Complets salopettes, rayés, **8.50**

Chapeaux de paille pour hommes, 2.50, 2, 1.80, 1.50, 1.20, 0.95, **0.75**
Chapeaux de feutre pr hommes, **3.75** **Casquettes,** 2.60, 2, 1.50, **0.95**
Cols, Cravates, Mouchoirs, Bretelles, Portemonnaies

Confections pour Dames

Dans notre rayon spécial, au 1er étage,
vous trouverez un choix incomparable aux prix les meilleurs marché

Costumes en laine pour dames, 50, 45, 40, 35, 30, 25, **19.50**
Costumes en toile pour dames, 20, 17.50, 15, 12.50, 10, 7.50, **5.50**
Robes en mousseline-laine et toile pour dames, 27.50, 22, 17.50, 12, 9.50, **7.50**
Jupes en drap et cheviotte, façon moderne, 22, 20, 18, 15, 12.50, **8.50**
Jupes en drap et cheviotte, un lot au choix, **6.00**
Jupes en toile blanche et couleur, 9.50, 8.50, 7, 6, 5.50, **4.25**
Jupons en toile, moiré, alpaga, 12, 10, 8, 6.50, 5.50, 4.25, **3.25**
Manteaux légers pour dames, noir et couleur, 25, 22, 20, 18, 15, **12.50**
2000 Blouses, choix immense, en toile, zéphir, batiste, voile, crépon, mousseline-laine, lainette, soie, 12, 10.50, 9, 7.75, 6, 4.75, 3.50, 2.75, 2.25, 1.95, 1.75, **0.95**
Robes d'enfants, en blanc et couleur, dans toutes les grandeurs et diverses façons, 15, 13.50, 12, 10, 8, 6.80, 6, 5.25, 4.50, 3.50, 2.75, **1.95**

Lingerie pour dames et enfants, Gants, Bas, Rubans, Soierie, Voile, Draperie, Robes, Rideaux, Toile, etc.

Venez voir et vous serez convaincus de ces grands avantages
ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Magasins de SOLDES et OCCASIONS
Jules Bloch - Neuchâtel
Rue du Bassin - Angle Rue des Poteaux - - Rue du Temple-Neuf

Meubles

1 beau **lit complet, 1 divan, 1 table ronde, machine à coudre Singer, 1 glace,** bonne occasion pressant. S'adresser le matin, rue Fleury 3, rez-de-chaussée, à droite.

A vendre 12

jeunes poules

Ecrire à A. A. 289 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre à bas prix,

Bateau à vendre

rames et voile, 9 places. S'adresser à M. Samuel Bucher, Treytel, Bevaix.

A VENDRE

un buffet à 2 portes, prix 12 fr. et 1 canapé à coussins tout bon crin, prix 40 fr. Corcelles, Nicole No 1.

1 porc

de 5 mois ainsi qu'une

chèvre

pour la boucherie, sont à vendre chez H. Barcella, Hauterive.

Sirop de framboises

de première marque
à l'ancien prix de
fr. 1.80 le litre
verre à rendre
— Zimmermann S.A.

A VENDRE

1 baignoire zinc pour enfant, 1 lit d'enfant, 1 lit cage, 1 lit noyer 1 place, avec sommier, 1 feuillet, 3 m. sur 1 m. 10, lyres à gaz. — S'adresser Côte 89, 3me. c.o.

Cartes de visite en tous genres
à l'imprimerie de ce journal

Propriétaires, Architectes Entrepreneurs

Lisez ceci :

Avant de prendre une décision pour couvrir vos toits, demandez à

Edouard MONTANDON

Place de la Gare — Téléphone 1.25

FLEURIER

les prix et conditions de la Grande Tuilerie Mécanique de **Liesberg** (Jura Bernois), dont il est le représentant exclusif pour le canton de Neuchâtel; sur demande, sans aucun engagement, il viendra vous voir.

Tuiles parallèles modèle Thoune.
» **à double emboîtements modèle Altkirch**
» **à pétrin modèle Constance.**
» **ordinaires, tuiles pour tourelles, etc., etc.**
Faîtières et accessoires dans tous les modèles.

Spécialité de tuiles rouges

Toutes les tuiles sont garanties **10 ans contre le gel**
La production annuelle dépasse 8 millions
PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS
Livraison franco dans toutes les gares du canton

1er prix à l'Exposition Nationale Suisse à Berne 1914 — 1er prix de l'Exposition horticole et fruitière Olten 1913

1er prix à l'Exposition d'horticulture de Zurich 1912 — 1er prix de l'Exposition cantonale d'horticulture Genève 1913

Propriétaires de jardins avisés

pour lutter efficacement contre la vermine des plantes, ne se servent uniquement que de

l'insecticide XEX vert

Bon marché à l'usage — infaillible — inoffensif.
Se vend dans tous les magasins de graines, drogueries, chez tous les horticulteurs et fleuristes, ainsi que directement par la Zà 2135 g

Société anonyme XEX Dubendorf (Zurich)

Superbe occasion

Beau mobilier 422 fr.

A vendre tout de suite un superbe mobilier composé d'un beau grand lit Louis XV, 2 places, double face, tout complet, avec sommier, 42 ressorts, 1 trois coins, 1 matelas très bon crin noir, 1 traversin, 2 oreillers, 1 duvet édredon fin, 1 table de nuit, 1 joli lavabo noyer poli, avec marbre et étagère, 1 belle glace biseautée, 2 beaux tableaux, 1 superbe régulateur, marche 15 jours, belle sonnerie, 1 table carrée, pieds tournés, bois dur, 6 belles chaises extra fortes, 1 superbe divan moquette extra, 3 places, 1 table de cuisine, pieds bois dur, 4 tabourets tout bois dur, 1 porte-linge. Tous ces articles sont garantis neufs de bonne fabrication et seront cédés au prix étonnant de **422 francs.**

Aux Ebénistes, 19, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

A VENDRE

faute d'emploi, belle couleuse, 10 fr., jardinière solide, 4 fr., cuisine à pétrole en bon état, 5 fr. S'adresser Pertuis du Soc 8, 3me.

Magnifique piano

à queue, acajou, neuf, marque « Pleyel », à vendre. S'adresser à M. P.-E. Grandjean, agent d'affaires à Fleurier.

A vendre

pour cause de décès, plusieurs meubles, tels que lit, canapé, armoire, etc. S'adresser Rocher 10, au 2me étage.

Corsets d'enfants
Excellente forme
chez
GUYE-PRÊTRE
St-Honoré — Numa-Droz

A vendre de beaux

jeunes porcs

chez M. André Kohler, Valangin.

Poules

A vendre jeunes poules en pleine ponte. S'adresser Maurice Krieg, Pavés 8, Neuchâtel. c.o.

Pour cause de départ

à vendre 1 table de cuisine, 1 dite ronde à coulisses, des nappes et serviettes, 3 seilles à choucroûte, 2 seilles de savonnage et divers articles de cuisine et ménage. Rue du Seyon 7, 1er.

Belle maculature à 30 cent. le kilo
à l'imprimerie de ce journal

Apollo

Dernier jour du programme — Prix réduits
La Danse du Diable
Grandiose roman dramatique en **4 longs actes.**
Durée une heure. — Mise en scène indescriptible.
Un pauvre homme de génie
Grand drame en 3 actes
interprété par le grand artiste **HENRI KRAUSS** des **Misérables.**

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse ; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

Colombier

A louer à personnes tranquilles joli logement de 4 chambres et dépendances ; eau, gaz, électricité. S'adresser à Mme Jacot-Miéville, rue du Verger 9.

Pour cas imprévu

A louer tout de suite un logement de deux chambres et dépendances. S'adresser Bercles 1, 1er étage.

Etude A.-N. Brauen, notaire
Hôpital 7

A louer :

7 à 8 chambres, jardin, terrasse, Beaux-Arts et Evole.

5 à 6 chambres, jardin. Sablons, Vieux-Châtel, Ecluse, Cité de l'Ouest.

4 chambres, Sablons, Evole, Peseux, Moulins, Les Draizes.

3 chambres. Temple-Neuf, Moulins, Tertre, ruelle Breton, Oratoire.

2 chambres. Temple-Neuf, Ecluse, Coq d'Inde, Seyon, Château.

1 chambre et cuisine. Rue Fleury, Moulins, Pommier.

PESEUX

Personnes aimant la tranquillité trouveraient un joli appartement, 1er étage, de trois chambres, cuisine et toutes dépendances ; bien exposé, grande terrasse à l'abri de la poussière, vue très étendue. S'adresser Ed. Fath, avenue Fornachon 18, Peseux.

Appartement meublé à louer, 3, 7 ou 8 pièces, grand jardin, terrasse ombragée. S'adresser Gibraltar 4, Le Nid. c.o

A LOUER

appartement, 2me étage, clair et au soleil, quatre pièces, cuisine et dépendances. Chauffage central, gaz et électricité. Rue du Seyon. S'adresser Magasin de pianos A. Lutz fils.

Pour cas imprévu

à remettre appartement pour le 24 juin ou époque à convenir. S'adresser boulangerie Lischer, Treille 9.

A LOUER

pour Saint-Jean, 2 chambres, cuisine et jardin. — S'adresser teinturerie Obrecht, Saint-Nicolas 10.

CHAUMONT

Chalet Borel à la Combe, 9 pièces : à louer meublé. 350 fr. S'adresser à M. Veillon, à Cernier.

A LOUER

pour le 24 juin logement de 3 pièces et dépendances, balcon, gaz, électricité. S'adresser Parcs 61, 2me à gauche.

A louer à l'Evole, pour le 24 juin ou tout de suite, un joli logement remis à neuf de 3 chambres, chambre haute habitable et toutes dépendances. — Gaz, électricité, prix modéré. — S'adresser Evole No 22, rez-de-chaussée. c.o.

Pour le 24 juin au centre de la ville, un logement de 2 chambres et dépendances, situé au soleil, avec eau, gaz, électricité. — S'adresser à C. Philippin, Pommier 12. c.o.

A louer dans maison neuve joli appartement d'une chambre et cuisine. Demander l'adresse du No 264 au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer joli petit logement de 2 chambres, cuisine et toutes dépendances, vue magnifique, jardin. S'adresser Crêt du Tertre 4.

Pour cause de départ logement moderne de 3 chambres, véranda et dépendances, prix 520 fr. — S'adresser Parcs 67a, 2me à dr.

A louer, pour St-Jean, un logement de 5 chambres et dépendances, lessiverie. — S'adresser Bassin 8, au magasin. c.o

A louer, pour le 24 juin 1916, ou époque à convenir, appartement de 4 pièces, avec balcon, dépendances, gaz, électricité. Rue Pourtalès 9, 1er étage. c.o.

Près de la gare, logement de 2 et 3 chambres, **gaz et électricité.** S'adresser Fahys 21. c.o.

A louer, pour le 24 juin, logement de trois chambres, véranda vitrée, cuisine et dépendances, gaz et électricité. S'adresser à M. Ravicini, Parcs 51. co.o

Pour l'été

On offre à louer pour l'été un logement meublé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser cure indépendante, Rochefort. c.o.

A louer au centre de la ville : **3 chambres,** cuisine et dépendances, joli logement exposé au soleil.

1 chambre, cuisine et dépendances.

S'adresser au magasin Schmid Fils, Hôpital 12. c.o

Gibraltar A louer deux logements, l'un de 3 chambres, l'autre d'une chambre, les deux avec cuisine et dépendances. S'adresser à Mme Antenen, Clos-Brochet 7. c.o.

Pour le 24 juin, à louer, appartement de 4 chambres, cuisine, bains, chambre de bonne et toutes dépendances, gaz et électricité, Terrasse et jardin. S'adresser Tivoli 4 ou 8. c. o.

A louer, Tivoli 2, un appartement de 3 chambres avec dépendances, pour le 24 juin ou époque à convenir. Prix : 500 fr. par an. S'adresser Tivoli 4. c. o.

Serrières. Petite maison au soleil, de 2 chambres, cuisine, gaz et dépendances. S'adresser Quai Jeanrenaud 8, au 2me.

A LOUER

pour le 24 juin 1916, au centre de la ville, appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances. Eau, gaz et électricité. S'adresser Bureau Robert Legler, rue Saint-Honoré 3. c. o.

Tout de suite et pour St-Jean, à Bel-Air, beaux logements modernes de 4 et 5 chambres. Etude **Bonjour et Piaget.**

A louer, **disponible tout de suite,** joli logement, **3 chambres,** confort, balcon, vue, jardin. S'adresser à Ed. Basting, Beauregard 3. c.o.

CHAMBRES

Jolie chambre pour monsieur. Electricité, chauffage. Faubourg du Lac 17a, 2me étage. c.o.

Chambre à louer. Faubourg de l'Hôpital No 11, 2me. c.o.

Chambre confortable au soleil. Coq-d'Inde 20, 3me.

Chambre meublée au soleil, Château 1.

Jolie chambre gaie pour monsieur. Koch, Seyon 26, chaussures.

LOCAT. DIVERSES

Moulin 24. Magasin ou atelier avec devanture. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

A LOUER
pour BUREAUX
au centre des affaires

1er et 2me étage, clairs et au soleil, chauffage central, gaz et électricité. S'adresser au magasin de pianos A. Lutz fils, angle rue du Seyon et Hôpital.

Demandes à louer

On cherche à l'ouest de la ville un

petit logement

de deux chambres avec cuisine. Offres écrites à N. 262 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande

A LOUER

à Neuchâtel ou environs pour tout de suite ou époque à convenir un atelier pour horlogers, si possible avec logement de 3-4 chambres à proximité.

Faire offres **sous H 1603 N à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.**

Je cherche

pour jeune fille, chambre simple avec pension. Offres sous chiffres **Z. A. M. 551** à l'agence de publicité **Rudolf Mosse, Zurich, Limmatquai 34.** Z. 2511 c

On demande à louer

à Neuchâtel ou environs, un beau local d'au moins 100 m², bien éclairé, avec sous-sol ou cave, pour exploiter industrie très propre. Ecrire à X 268 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Une bonne cuisinière

cherche à se placer pour tout de suite ou dans un petit ménage pour tout faire. Bons certificats à disposition. — S'adresser chez Mme Blank, ruelle Breton 4.

Jeune fille

de 19 ans, sachant faire un ménage, cherche place dans bonne famille. S'adresser à Mme Bucher, Fahys 85.

Bonne à tout faire

de 19 ans, cherche place dans petite famille. Entrée tout de suite. S'adresser chez M. Studer, hôtel du Cerf.

Personne

expérimentée dans la tenue d'un ménage et ayant l'habitude des malades, désire place auprès de dame ou monsieur seul. Adresser les offres à **A. Gauchat,** p. a. M. Bourquin-Gauchat, Couvet.

Jeune fille intelligente (Bernoise) demande place de **volontaire** dans famille ou magasin où elle apprendrait le français. Vie de famille et leçons de français désirées. Offres à Mme Gardi, Oberssteckholz près Langenthal (Berne).

Une jeune fille

sortant de l'école, parlant français et allemand **cherche place** comme **aide** dans un petit ménage. On demande surtout bon traitement. — S'adresser à **H. Hochstrasser,** Murifeldweg 1, Berne. Hc 4058 Y

Jeune fille

sachant bien coudre, cherche place comme femme de chambre. S'adresser rue des Poteaux 7, 1er étage, Neuchâtel.

PLACES

Volontaire

Bonne famille de la Suisse allemande accepterait jeune fille, forte et robuste, de 17 à 18 ans, comme volontaire, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — S'adresser à Mme Dr Hofstetter-Leu, à Hochdorf près Lucerne.

Jeune fille

sérieuse et sachant faire la cuisine et tous les autres travaux de ménage est demandée pour tout de suite. S'adresser à Mme Dr Uhlmann, Mörsbergerstrasse 28, Bâle.

On demande

bonne

à tout faire pour un ménage qui passe l'été à la montagne.

Entrée immédiate. S'adresser Grise-Pierre 1, entre 2-3 h. de l'après-midi ou dans la soirée.

On cherche

bonne

pour tout faire, sachant bien cuire et bien recommandée. S'adresser Beaux-Arts 12, 1er à gauche.

On demande une

Jeune Fille

comme aide de cuisine. Se présenter **Clinique du Chanet, Vauseyon.** H 1596 N

On demande

une personne soigneuse et sachant cuire, pour tenir le ménage d'un monsieur seul. Renseignements exigés. Demander l'adresse du No 286 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande une bonne

JEUNE FILLE

forte et robuste pour aider aux travaux du ménage et de la campagne. Adresse : Ed. Sandoz, **Saint-Martin,** Val-de-Ruz.

On demande une

jeune fille

forte et active pour aider aux travaux du ménage. Entrée tout de suite. S'adresser au café du Drapeau neuchâtelois, Chavannes 19.

On cherche pour juillet ou époque à convenir,

jeune fille sérieuse

et de toute confiance, sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — Offres avec références à Mme Sandoz-Mollet, libraire.

Une brave jeune fille

sachant bien cuire est demandée de suite **dans** ménage soigné. — Demander l'adresse du No 271 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande de suite

Jeune fille

propre et active pour aider aux travaux du ménage et de la campagne ; on prendrait également jeune garçon de 15 à 17 ans. S'adresser à Al. Henchoz, à Plancemont s. Couvet.

On demande, pour époque à convenir, une

Jeune fille

de 18 à 20 ans, propre et active, comprenant le français, sachant un peu cuire et désirant se perfectionner. Gages suivant capacités.

S'adresser à Mme Lavanchy, professeur, Maladière 3.

On cherche pour le **1er juillet,** dans petit ménage soigné, une jeune fille, forte et robuste, comme **VOLONTAIRE** pour aider aux travaux du ménage. Petits gages et vie de famille assurés. — S'adresser chez Mme Favarger, Trois-Portes 12, Neuchâtel.

EMPLOIS DIVERS

Mécaniciens

ainsi que quelques bons manœuvres sont demandés. Bonne rétribution et entrée immédiate à l'Usine mécanique de Champ-Bougin, Neuchâtel.

Une dame cherche

une concierge

de toute confiance et bien recommandée. — Demander l'adresse du n° 290 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme

Suisse allemand, ayant été 3 ans dans l'école d'administration à Saint-Gall, ayant bons certificats, cherche place dans un bureau ou magasin. Adresser offres écrites sous chiffre H. 287 au bureau de la Feuille d'Avis.

Porteur de lait

libéré des écoles, demandé tout de suite. Wenker-Perrenoud, laitier, Neuchâtel.

ON DEMANDE

de **bons mouleurs, raboteurs, ajusteurs, outilleurs, tourneurs,** ayant plusieurs années de pratique.

Adresser offres avec certificats à la **Cie de l'Industrie électrique et mécanique, Genève.** H 20,958 X

Un jeune homme

assidu, de 16 à 18 ans **trouverait** tout de suite **place stable pour aider** aux travaux du jardin. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. **E. Hug,** jardinier, Breitenrainstrasse 25, **Berne.** Hc 4149 Y

Serruriers

De bons ouvriers sont demandés chez J. Schorpp, faubourg de l'Hôpital 13, ville.

Personne

propre et active se recommande pour **nettoyages de bureaux ou magasin.** — S'adresser rue du Château 17, rez-de-chaussée.

Jeune garçon

actif et de bonne conduite, libéré des écoles trouverait place de commissionnaire dans un commerce de la ville. Adresser les offres écrites, avec références ou recommandations sous J. G. 288 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande un

jeune commissionnaire

S'adresser Pharmacie Jordan.

Place de volontaire

est demandée pour jeune homme ayant instruction de l'école secondaire (bon cycliste), où il aurait l'occasion d'apprendre le français. Offres à **A. Portmann,** Predigergasse 4, **Berne.**

CHARPENTIERS

On demande tout de suite 2 bons ouvriers charpentiers pour travail courant. — S'adresser à Ch. Lienher, entrepreneur, Savagnier.

Un ouvrier charron

et un maréchal sont demandés tout de suite. Forts gages. S'adresser à H. Aellen, constructeur, Buttes.

Technicien dessinateur

Emploi immédiat est offert dans industrie métallurgique du canton. S'adresser par écrit, en joignant copies de certificats et indication travaux exécutés sous **D 11,968 L** à la **S. A. Suisse de Publicité** Haasenstein et Vogler, **Lausanne.**

Ouvriers menuisiers

sont demandés tout de suite. — S'adresser chez G. Cupillard-Maier, menuisier, au Locle.

Domestique laitier

La laiterie Lambelet demande **tout de suite** un **honnête** garçon, fort, robuste et travailleur, si possible habitant la ville, comme domestique laitier.

Apprentissages

On demande

Jeune fille

pouvant apprendre la couture tout en aidant dans le ménage, en échange de son entretien. — Adresser les offres par écrit à Mme Iseli, robes, Hérisau.

Demandes à acheter

On demande à acheter

d'occasion un grand buffet à 2 portes, grands linoleums et une balance décimale. Ecrire sous Z. R. 292 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jumelles

On demande à acheter une bonne paire de jumelles. Adresser offres écrites sous chiffres E. W. T 291 au bureau de la Feuille d'Avis.

VIEUX PAPIERS

Journaux, registres, livres, débris divers, vieille correspondance, etc., sont achetés à prix élevés. Expédition à faire en Petite vitesse. — Renseignements fournis par **Louis Mayor, Genève.**

Commerce

On désire **reprendre la suite d'une commerce** marchant bien et de moyenne importance. — Ecrire à C. R. 275 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS DIVERS

Pour monsieur, pension et chambre bien située, faubourg de l'Hôpital 66, 2me.

Auslandschweizer sucht in gebildeter Familie, zur Erlernung der französischen Sprache

PENSION

Wald und Land bevorzugt. Ausführliche Offerten unter Chiffre D. V. 2401 an der Société Anonyme Suisse de Publicité Haasenstein et Vogler, Vevey.

Salle de la Rotonde
Jardin anglais — Neuchâtel

Vendredi 9 juin 1916

Portes 7 h. 15, Rideau 8 h. 15

Grande Soirée de Bienfaisance

organisée par la Société française **« La Fraternité »** et la **Croix-Rouge française de Neuchâtel**

sous la présidence d'honneur de **M. Beau, ambassadeur de France à Berne**

La Fille du Tambour-Major

Opérette en 4 actes musique d'Offenbach

Avec le concours de **M. DUTILLOY,** baryton de l'Opéra comique et des artistes d'opérette. Orchestre sous la direction de M. BASTIDE de l'Opéra-Comique de Paris

Cette soirée est donnée au bénéfice de la **Croix-Rouge française** et de la **Caisse de bienfaisance** de la Société française **« La Fraternité »**

PRIX DES PLACES : Fr. 5.—, 3.50, 2.50 et 1.50. Location magasins Fœtisch frères S. A., rue de l'Hôpital. Vente des billets dès mercredi matin.

Tramways à la sortie.

Couturière

se recommande pour du travail en journée et à la maison. S'adresser Neubourg 11, au 2me.

Chaise-longue

Quelle personne bienveillante voudrait disposer d'une chaise-longue usagée, mais en bon état, en faveur d'un **soldat français,** malade à Montana, Mme Chaix-Guillaume, Rosevilla, Neuchâtel, qui fournirait matelas, coussin et couverture, recevrait les offres avec reconnaissance.

Mise à ban

Ensuite d'abus commis par le public depuis l'arrivée des internés à Bellerive et de dégâts commis dans sa propriété, M. Samuel de Perrot, à Neuchâtel, met à ban sa propriété des « Landions » cadastre de Cortaillod, article 3274 et plus spécialement les grèves du Lac.

Toute personne qui pénétrera sans autorisation dans la dite propriété sera déférée au juge de paix et punie conformément à la loi.

Serrières, le 2 juin 1916.

Saml de Perrot.

Mise à ban autorisée :

Boudry, le 2 juin 1916.

Le juge de Paix :
H. Vivien

ALLIANCE BIBLIQUE

Jeudi 8 juin, à 8 h. soir

GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES

Réunion d'affermissement

par

M. H.-E. ALEXANDER

Le soir, à 7 h., RÉUNION DE PRIÈRES

SALLE MOYENNE

Les établissements et maisons de banque soussignés ont l'honneur d'informer le public que leurs Bureaux et Caisses

seront fermés le

Lundi de Pentecôte 12 juin

Banque Nationale Suisse
Banque Cantonale Neuchâteloise
Caisse d'Epargne de Neuchâtel
Crédit Foncier Neuchâtelois
Berthoud & Cie
Bonhôte & Cie
Bovet & Wacker
DuPasquier, Montmollin & Cie
Perrot & Cie
Pury & Cie
La Neuchâteloise

N.-B. — Les effets protestables à l'échéance du 10 juin seront remis au notaire pour le protêt le 13 juin, dès 4 heures du soir, et ceux à l'échéance des 11 et 12 juin seront protestés le 14 juin dès 4 heures du soir. H 1591 N

Avviso agli Italiani

Si avverte che Venerdi e Sabato 9 e 10 corrente il Comitato di Soccorso Italiano seguiterà la vendita delle derrate alimentari e la continuerà suio ad esaurimento, mettendo pure in vendita ma piccola quantità di olio e formaggi.

IL COMITATO.

Bekanntmachung.

Nachdem die im europäischen Auslande befindlichen

unausgebildeten deutschen Landsturmpflichtigen

der Jahresklasse 1897 einberufen worden sind, werden die im Amtsbezirk des Kaiserlichen Konsulats (umfassend die Kantone Waadt, Wallis, Neuenburg) wohnenden Pflichtigen hierdurch aufgefordert, sich sofort bei dem **Bezirkskommando in Lörrach** zu stellen (in den Vormittagsstunden).

Lausanne, den 6. Juni 1916.

12016 L **Kaiserlich Deutsches Konsulat.**

Cheval de selle

pour officier **est à louer.** S'adresser M. Bolay-Pécaut, Morges.

Entreprise de couverture

S. LEUENBERGER

Fausses-Brayes 19

Se recommande pour tous les travaux concernant son métier.

Réparation des toitures.

Montage et crépissage de cheminées.

Travail soigné - Prix modérés

On prendrait

enfants en pension

soins dévoués. S'adresser E. Pache, gendarme, Parcs 65a.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. **H. Frisch,** expert-comptable. **Zurich N 59.**

AVIS MÉDICAUX

Dr Vouga
CORCELLES

ABSENT

pour service militaire

AVIS DE SOCIÉTÉ

Chœur national

Répétiton du chœur de Pentecôte : **vendredi 9 juin,** à 8 heures du soir, **à la Collégiale,** au lieu de samedi.

Inscriptions pour la course du 25 juin.

Le Comité.

Remerciements

Madame Vve O. BOSSARD et sa fille, ainsi que leur nombreuse parenté, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, leur ont témoigné tant de sympathie pour la perte irréparable qui vient de les frapper.

Neuchâtel, 7 juin 1916.

Les familles LUPPI et BARONI, ainsi que Mademoiselle Marie ZAUGG remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant la grande épreuve qui vient de les frapper. V 629 N

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PERDUS ?

(Aventures héroïques de la guerre)

ROMAN

PAR 16

J.-H. ROSNY aîné, de l'Académie Goncourt

On passa encore un hameau et un village, sans que se manifestât aucune menace. Les fugitifs traversèrent une longue surface plane, bientôt suivie d'un bois. Le lieu était solitaire. Ils suivirent quelque temps la route droite, puis Clovis engagea la voiture dans une voie de traverse. Le bois était vaste. On finit par atteindre une clairière, suivie d'un étang. Au delà, la plaine s'esquissait ; et, à sept ou huit cents mètres de la lisière, on discernait un groupe d'habitations.

L'automobile s'était arrêtée.

— Que faire ? demanda Forcade.

La minute était décisive. Si l'on se lançait hors du bois, inévitablement on finirait par tomber entre les mains des gendarmes ou des soldats. Si l'on s'arrêtait, inévitablement aussi, les fugitifs seraient dépistés.

De toute manière, c'était la mort.

Graves, Clovis et Hugues examinaient le site. Une route assez large contournait l'étang, route cachée aux yeux des gens de la plaine par une quintuple rangée d'arbres.

— Suivons cette route, murmura Hugues.

— Pourquoi faire ? demanda Clovis.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Que sais-je ? Pour voir...

— Soit !

L'automobile contourna l'étang et finit par atteindre une allée d'ormes colossaux, dont quelques-uns devaient avoir été plantés vers la fin du moyen-âge. L'endroit avait quelque chose de sauvage et de vénérable ; le silence même y semblait séculaire.

Mais l'allée aboutissait à une ancienne grille de fer forgé, et l'on apercevait, au fond d'une avenue tracée dans un parc de chênes, de hêtres et de sapins, un château gothique.

— Le château de la Belle au Bois dormant ! fit Guillaume.

— Ou de Barbe Bleue ! grommela Clovis.

Une porte de fer venait de s'entr'ouvrir. Les aventuriers virent un personnage taillé en ours des cavernes, si velu qu'on apercevait à peine son nez qui, d'ailleurs, projetait un poil abondant par les narines.

Jamais ils n'avaient vu
Un homme aussi barbu !

fredonna tout bas Forcade.

L'homme considérait l'automobile avec de petits yeux de sanglier. Il n'était plus jeune, la barbe mêlée à dose égale de poivre et de sel.

— « Guten Morgen ! » articula-t-il.

— « Guten Morgen ! » répéta Hugues.

Et il demanda :

— Où sommes-nous, ici ?

— Au château de Schlangenwald, articula l'homme d'une voix caverneuse.

— Est-ce qu'on peut le visiter ? demanda machinalement le Lorrain.

— Si l'on veut !... Mon maître est absent... pour longtemps, je pense.

— Vous êtes seul ?

L'homme fronça les sourcils et ricana :

— Seul avec mes chiens, oui... le reste du personnel est mobilisé.

Une idée fantasque traversa le cerveau de Trévise :

— Eh bien, je visiterai le château, si vous le permettez.

Le gardien se mit à rire, d'un gros rire sarcastique.

— Je vous avertis qu'il n'y a rien à voir.

Il avait ouvert la porte au large.

— La voiture peut-elle entrer ? demanda encore Hugues.

— A votre volonté !

Deux chiens-loups venaient de paraître. Silencieux, souples et équivoques, ils flairaient longuement les voyageurs. D'un signe, leur maître les écarta, puis il s'effaça lui-même. Lentement, la voiture se mit en marche. Elle traversa le parc, elle tourna à droite et devint invisible pour les passants de la forêt.

— Est-ce que vous allez vraiment visiter le château ? chuchota Hurel.

— Je ne puis faire autrement. D'ailleurs, j'ai mon idée, répliqua Trévise.

L'homme arrivait avec ses bêtes.

— Si ces Messieurs veulent me suivre...

— Mon ami est fatigué. Et le chauffeur n'y entend rien.

En d'autres temps, la visite du château eût été intéressante. S'il n'avait rien de très caractéristique, il gardait des recoins vétustes, immuables depuis plusieurs siècles.

L'homme allait de salle en salle, de couloir en couloir, de cour en cour, avec une indifférence morose et sans tenter aucune explication. Une fois seulement il s'arrêta devant un trou noir d'où sortait une haleine de citerne ; il ramassa une pierre et la jeta. On ne l'entendit tomber qu'au bout de trois ou quatre secondes.

— Le fond est plein de squelettes. Il en est mort du monde là-dedans... Par la faim, par le froid ou par l'humidité !

Il se frottait les mains ; il conclut toutefois :

— J'aime mieux vivre de mon temps...

Au bout d'une petite heure, le gardien dit :

— C'est tout... vous voyez que ça n'en valait pas la peine...

Hugues lui tendit un billet de cinq marks. L'homme le refusa :

— Je n'ai pas besoin d'argent...

Ce refus étonna et embarrassa le Lorrain : il avait compté sur l'avidité teutonique. Après un moment de silence, il déclara :

— Dans l'intérêt de notre mission, peut-être passerons-nous quelques jours dans ce château... C'est un centre favorable.

— Un centre de quoi ? goguenarda le bonhomme, dont les petits yeux scintillèrent.

— Un centre de surveillance, répondit sèchement Hugues.

Le gardien haussa ses lourdes épaules :

— Je ne comprends pas !... Mais je n'ai pas besoin de comprendre. Il y a de la place... comme vous avez vu. Vous n'avez qu'à choisir, en dehors de l'appartement du maître !

Il y eut un silence. L'homme sifflotait doucement d'un air d'indifférence.

— Par exemple, reprit-il, je n'ai pas le droit de vous nourrir. Il faudra payer les provisions... ou les réquisitionner !

— Nous les payerons... Mais personne ne doit connaître notre présence...

— Personne ? Pas même les autorités ?

— Nous sommes au-dessus des autorités.

Le vieil homme sifflota plus fort. Il épiait paisiblement Trévise. Enfin, il déclara :

— Tout ça m'est égale... Je ne tiens pas à révéler votre présence ici et je n'y suis pas tenu. Des officiers sont responsables de leurs actes...

Il ajouta, d'un air énigmatique :

— Je vis comme un ours... Je ne sortirai pas aujourd'hui. Vous contenterez-vous de jambon, de choucroute, de bière et de pain noir ?

— Nous nous contenterons de ce que vous avez...

— Bon... Alors, choisissez vos chambres. Et, autant que possible, ne me demandez pas de les faire... Je suis maladroit !

Ayant reconduit Hugues près de ses amis, il hocha la tête en guise de salutation et s'en fut avec ses bêtes.

— Un personnage excentrique, marmonna Guillaume.

— Ce n'est pas un imbécile, en tout cas. Et je crois positivement qu'il a des soupçons.

— Alors, il nous dénoncera.

—Voilà ce dont je doute... Si l'homme est bizarre, il n'a rien de sournois. Je suis à peu près sûr qu'il fera comme il a dit, savoir qu'il ne sortira pas de toute la journée... Il n'a certainement pas fait la remarque au hasard. Et, si j'osais conclure, je dirais qu'il est « vaguement », pour des raisons inconnues, notre complice.

— C'est bien romanesque !

— Eh ! les trois quarts des événements sont romanesques... Seulement, c'est du petit romanesque... du romanesque au jour le jour... Quant à mes idées elles ne viennent pas d'une simple inspiration... Non, ce gardien est un genre d'homme que je connais... pour en avoir rencontré quelques-uns, là-bas, dans les villages de ma Lorraine.

— Et vous croyez que l'idée de ne pas sortir se rattache à cette complicité ?

— Logiquement. Elle constitue d'abord une sorte de promesse tacite envers nous. C'est com-

A l'occasion de la Pentecôte
GRANDE VENTE RÉCLAME

GANTS

Gants couleur et blanc pour enfants 0.60
Gants couleur, noir et blanc pour dames 1.45
Gants couleur, noir et blanc imitation daim 1.75
Gants soie, couleur et noir belle qualité 1.75
Gants couleur, noir et blanc imitation daim, qualité supérieure 1.95
Gants soie, couleur noir et blanc, qualité supér., bouts doublés, deux pressions 2.25
Gants longs, uni, en coton blanc, noir et coul. 0.75
Gants longs, à jour, bouts diminués, en blanc, noir et couleur 1.75
Gants longs, de soie, noir, blanc et couleur, bouts doublés 2.25
Gants pour messieurs, en coton, noir, blanc et couleur 0.75
Gants pour messieurs, en coton, couleur, qualité supérieure 1.50
Gants pour messieurs, en beau fil, couleur 1.95

BAS

Bas pour dames, en coton, forme cuissard 0.85
Bas pour dames, en coton, noir et blanc, pieds renforcés 1.50
Bas pr dames, coton, relargi, qualité supérieure, talons et bouts doublés 1.75
Bas pour dames, en mercerisé, noir, blanc et couleur, semelles renforcées 2.50
Bas pour dames, soie, noir, blanc et couleur, première qualité 2.95
Bas pour dames, soie, noir et blanc, semelles et talons renforcés 3.45

Bas pr enfants, coton, noir, côte 1×1,

N°	8	7	6	5	4	3	2
	1.85	1.65	1.45	1.25	1.10	0.95	0.85

Bas pr enfants, coton, brun, côte 1×1,

N°	8	7	6	5	4	3	2
	2.35	2.10	1.90	1.75	1.60	1.45	1.25

Chaussettes fantaisie, pour enfants, choix immense, 0.95, 0.75, 0.65, 0.55, 0.45, 0.35
Pieds de bas en coton noir et brun 0.75
Pieds de bas en coton noir et brun, qualité supérieure 0.90
Pieds de bas en laine brune, belle qualité, cachemire 0.95

TABLIERS

Tabliers de ménage, sans bretelles, en cotonne. 1.75, 1.25, 0.95
Tabliers de ménage, sans bretelles, en cotonne rayée ou à pois, 3.45, 2.75, 2.25
Tabliers de ménage, sans bretelles, en cotonne, jolies dispositions, 2.75, 1.95, 0.95
Tabliers fantaisie, avec bretelles, satinette, jolis dessins, 1.75, 1.50, 1.25
Tabliers fantaisie, avec bretelles, satinette, qualité supérieure, 3.90, 2.75, 2.45
Tabliers fantaisie, en blanc, sans bretelles, 2.75, 1.95 1.45
Tabliers kimono, pour dames, mi-manche, en cotonne, article de réclame 3.45
Tabliers kimono, pour dames, mi-manche, en cotonne 4.50, 3.90
Tabliers kimono, satinette, jolis dessins fantaisie 7.90, 5.50
Tabliers fantaisie, en blanc, avec bretelles, 2.25, 1.95
Tabliers blanc, pour enfants, avec broderie,

	75	70	60	55	50
	3.35	2.95	2.75	2.25	1.75

Tabliers blanc, pour enfants, avec broderie,

	75	70	60	55	50
	3.50	3.20	2.95	2.50	2.35

CORSETS

Corsets beige, coutil croisé larges baleines, avec festons 2.95
Corsets gris ou beige, en coutil croisé, baleines spirales 3.90
Corsets gris, beige, ou broché, garnis festons et dentelles, jolie forme 4.90
Corsets en bon coutil croisé, gris, pour personnes fortes, 10 baleines 5.90
Corsets « Royal Worcester » blanc, lavables, baleines aluminium, jarretelles 5.90
Corsets « Royal Worcester », blanc, batiste, haut de gorge, baleines aluminium, jarretelles 7.50
Corsets « Royal Worcester », gris, coutil croisé, bas de gorge et bien enveloppant 7.90
Corsets « Royal Worcester », blanc, coutil satiné, jolie forme, baleines alum., jarret 8.50
Corsets « Royal Worcester », blanc, en batiste, très léger, baleines aluminium, jarret. 8.90
Corsets « Royal Worcester », blanc, coutil ou batiste, découpé du bas, 4 jarretelles 9.90
Corsets « Royal Worcester », coutil croisé, bal. alumin. pr personnes fortes, 6 jarret. 11.50
Corsets « Royal Worcester », blanc, coutil très fin, forme élégante et solide, 14.40

SOUS-TAILLES

Sous-tailles avec jolis festons 1.50
Sous-tailles avec entre-deux et broderie, décolture en pointe 1.95
Sous-tailles avec entre-deux et broderie de Saint-Gall, décolture carrée 2.25

JUPONS TOILE

Jupons toile blanche, avec large volant garni broderie 4.90
Jupons toile blanche, joli volant broderie St-Gall 5.75
Jupons toile blanche, volant plissé, av. entre-deux garni ruban 7.90

Coupons de RUBANS de 1m.1/2

pour cheveux et ouvrages

Largeur	5 cm.	9 cm.	12 cm.
	25 ct.	45 ct.	55 ct.

LINGERIE

Pantalons ouverts pour dames avec broderie 2.45
Pantalons ouverts pour dames broderie Saint-Gall 2.75
Pantalons pour dames forme sabot jolie broderie 3.25
Pantalons ouverts, pour dames forme sabot entre-deux et broderie 3.75
Pantalons ouverts, pour dames forme sabot entre-deux et broderie 3.90
Pantalons ouverts ou fermés très jolie broderie, toile 1re qualité 4.25
Chemises pour dames à manches, garnies dentelles 2.25
Chemises pour dames, fermeture sur l'épaule, garnies dentelles et rubans 2.75
Chemises pour dames, fermeture sur l'épaule, avec broderie 3.90
Chemises pour dames, fermeture sur l'épaule, broderie de Saint-Gall 4.50
Chemises pour dames avec entre-deux et broderie 4.90
Chemises pour dames forme bébé, fine broderie de Saint-Gall, ruban 5.75

COLS fantaisie pour dames

Série	I	II	III	IV	V	VI
	45	75	1.25	1.45	1.75	2.25

SACOCHES pour dames

Série	I	II	III	IV	V	VI
	1.95	2.95	3.50	4.50	5.90	6.90

Mouchoirs

Mouchoirs pour dames, avec initiales, en carton, la ½ dz. 1.75, 1.25
Mouchoirs pour dames, avec init., mi-fil, en carton, la ½ dz. 2.75, 1.95
Mouchoirs à carreaux, pour enfants, la douzaine 1.95, 1.50

OMBRELLES

Série	I	II	III	IV	V	VI
	1.95	2.95	3.95	4.90	5.90	8.50

Tissus pour Robes légères

Crépon uni, en toutes teintes, largeur 75 cm, le mètre 1.25
Nansouk uni, en toutes teintes, larg. 120, le m. 1.25, -.95
Gabardine coton, pour robes, costumes, en blanc, marin, écru, larg. 80 cm., le mètre 3.25
Voile rayure ou à gros pois, haute nouveauté, larg. 75, le m. 2.75
Voile à pois, brodé, pour blouses et robes, larg. 75 cm., le mètre 3.75
Tissus frotté, en blanc, avec fleurettes brodées, larg. 80, le m. 3.75
Tissus frotté, en blanc, uni, pour costumes tailleur, largeur 120 cm. le mètre 5.90
Zéphir rayé, pour robes, largeur 80, le mètre 1.95, 1.25
Mousseline coton, à pois et à fleurettes, largeur 80, le m. 1.75, 1.45

Mouchoirs

Mouchoirs pour messieurs, mi-fil, avec initiales, la ½ dz. 2.25
Mouchoirs pour messieurs, pur fil, qualité supérieure, la ½ dz. 4.90
Mouchoirs pour militaires, en couleur, la douzaine 3.25, 2.50

BRODERIE POUR ROBES D'ENFANTS

Série	I	II	III	IV	V	VI
le mètre	0.50	0.75	0.95	1.25	1.50	1.75

GROSCH & GREIFF S.A.
NEUCHÂTEL

me s'il avait dit : « Je ne pourrai pas vous dénoncer, puisque je ne verrai personne ». Ensuite, elle est une garantie pour lui-même. N'étant pas sorti, il peut tout ignorer... il se met à l'abri, au moins partiellement, des complications les plus menaçantes.

— Alors, nous restons

— C'est du moins mon avis. Que nous voyagions en auto ou à pied, chaque route est un traquenard, chaque village une souricière. Ici, nous pouvons tenir conseil.

— Soit ! Allons choisir notre appartement.

Au second étage, ils trouvèrent trois chambres, trois chambres presque obscures, qui prenaient jour par des fenêtres étroites, d'anciennes meurtrières à peine transformées. Il faisait froid, humide et lugubre.

— Je suppose que le vieux homme nous cédera des bûches ? fit Guillaume.

— Les bûches doivent foisonner ici. Il nous en cédera.

— Vous êtes dégoûtant d'optimisme.

— Il y a des jours où l'on a foi en son étoile.

Hugues ne se trompait point : le bûcher était bien garni. Le gardien céda du bois, mais il n'offrit pas de le monter. Ce fut Clovis seul qui dut se charger de ce travail indigne d'un rittmeister et d'un lieutenant.

Le feu prit difficilement dans la vaste cheminée ; par la suite il se rattrapa en dévorant le bois avec fureur.

— Ma foi ! dit rêveusement Hurel en contemplant les flammes rougeoyantes, je me figure vivre au temps de Philippe-Auguste.

Il souriait, mais l'inquiétude assombrissait son sourire.

Hugues, assis dans une manière de cathèdre, méditait. Un grand dégoût soulevait son âme. Il n'essayait pas même de se figurer l'avenir ; il ne songeait qu'à la misère de l'heure présente et, pour la première fois depuis l'arrivée en Allemagne, il s'abandonnait au désespoir... Ce désespoir ne venait pas du péril : Hugues était de ceux qui aiment la vie sans redouter la mort. L'imagination ne lui peignait pas cette fin redoutable : jusqu'à la dernière minute, il devait se figurer qu'il échapperait à tous les pièges comme à toutes les condamnations.

Son désespoir venait de l'horreur des scènes de la veille et du matin. L'existence lui apparaissait effroyablement laide. Cette sensation le tint quelque temps prostré, puis sa jeunesse se ranima ; la chaleur et l'éclat des flammes lui furent agréables ; il y eut dans tout son être une réaction douce ; et secouant les épaules :

— Si nous demandions à goûter le jambon, la choucroute, la bière et le pain noir de notre hôte?

— Je ne demande pas mieux, répondit Hurel. Cette existence cahotée me donne un appétit de Boche. Et que faire, sinon donner du charbon à nos machines... d'abord pour le présent... ensuite pour l'avenir.

— J'irai donc solliciter des victuailles, conclut Hugues.

Il trouva le vieil homme qui raccommodait une paire de chaussures, dans une petite chambre très claire, au rez-de-chaussée :

— Vous êtes donc cordonnier ? demanda le Lorrain.

— Cordonnier, tisserand, menuisier, serrurier, forgeron, maréchal-ferrant, pour vous servir, riposta le bonhomme, de son air sardonique. Je peux me tirer d'affaire dans une île déserte.

— Je voudrais bien pouvoir en dire autant.

— Ach ! ça ne m'a pas servi à grand'chose. Tout est marqué, voyez-vous, sur un livre où nous n'apprendrons jamais à lire. Et ceux qui ne savent rien faire de leurs mains ni de leur tête ne sont pas plus malheureux que les autres... Que voulez-vous, monsieur ?

— Vous nous aviez laissé espérer du jambon, du pain, de la choucroute et de la bière ?

— Je ne vous l'ai pas laissé espérer ; je vous l'ai promis... Le jambon, la bière et le pain noir sont à votre service, mais la choucroute doit d'abord être réchauffée...

— Si vous le voulez bien, nous la mangerons au repas suivant.

— Je veux toujours ce que j'offre ! Dans quelques minutes, vous serez servis, c'est-à-dire que vous trouverez les vivres dans la chambre à côté.

— Je ne sais comment nous reconnaîtrons votre obligeance.

L'homme se mit à rire.

— Voilà un rittmeister bien poli !

Ses petits yeux triangulaires regardaient Trévise bien en face. Le jeune homme rougit.

— Ça me change de ces gaillards qui ont toujours l'air d'avoir un sabre dans le derrière... Votre chauffeur mangera-t-il à part ou après vous ?

— Après nous, fit Trévise, désireux d'épargner un surcroît de travail au gardien.

Pendant qu'ils causaient, les chiens-loups flairaient paisiblement l'étranger : on sentait que, sur un signe du vieux, leur humeur pacifique deviendrait une humeur farouche...

Dix minutes plus tard, Hugues et Guillaume s'attablaient devant un demi-jambon dont l'aspect était si sombre qu'il ressemblait à un jambon de sanglier. Le pain était très noir. La bière moussait dans une cruche de grès.

— Allons-y ! murmura Hurel.

Guillaume coupa des tranches de jambon, tandis que Hugues entamait le pain de seigle.

— Le jambon sombre n'est pas désagréable !

— Et le pain de seigle est parfait. Cela me rappelle les randonnées de mon adolescence dans les terroirs pauvres et sauvages.

Ils mangeaient à pleines mâchoires, emportés par le merveilleux appétit de leur âge.

— Si nous échappons aux monstres, ce ne sera pas notre plus mauvais souvenir ! déclara Hurel.

— Et nous échapperons ! riposta Trévise. C'est déjà une bonne chose de le croire... Cette petite bière a du charme...

Quand ils eurent fini, Clovis vint prendre leur place et ne démolit pas les mets avec moins de verve.

Hugues fit quelques pas dans le parc. Un bruit de cloche le fit tressaillir. Il aperçut le gardien qui se dirigeait vers la grande porte... Un colloque confus lui parvint et, quelques minutes plus tard, le vieux homme reparut, la mine renfrognée... Il se dirigeait vers le château, en marronnant.

— Il y a quelque chose ! songea Trévise. Pourvu qu'il n'ait pas l'idée de parler à Clovis !

Le jeune homme se hâta de regagner le gîte. Il l'atteignit en même temps que son hôte... Celui-ci s'arrêta, considéra Hugues avec un hochement pensif et grognon :

— Il paraît qu'il y a trois vagabonds étrangers qui ont assassiné des officiers... et volé une automobile !

Hugues tressaillit affreusement. Le vieux poursuivit :

— Foi d'Erik... ces gaillards ne doivent pas avoir froid aux yeux. Figurez-vous qu'ils ont abattu, depuis hier, un rittmeister dans la forêt et des gendarmes à l'hôtellerie du Löwengraben !

Il eut un rire rauque ; ses petits yeux triangulaires se fixaient d'une manière insupportable sur le Français :

— Est-ce sûr ? fit péniblement Trévise.

— Si c'est sûr ! On les traque de tous côtés. Qu'on apprenne seulement que j'ai recueilli trois hommes avec une automobile et nous n'attendrons pas longtemps la visite des soldats et des gendarmes...

— Nous nous joindrons à eux, bégaya Trévise.

— Vraiment ! gouailla Erik. Alors, ça vous est égal que je signale votre présence ?

L'ironie de son ton et de son attitude ne pouvait être méconnue. Hugues eut la conviction qu'il devinait l'aventure. Mais pour quelles raisons mystérieuses ne dénonçait-il pas ses hôtes ?

— Pourquoi cela ne nous serait-il pas égal ?

Erik prit un air naïf.

— Je ne sais pas... Vous pouvez avoir vos motifs.

— Cependant, ne put s'empêcher de dire le jeune homme, vous ne nous garderiez pas le secret si vous nous croyiez poursuivis ?

Le vieil homme mit ses deux mains dans ses poches, sa face revêtit une expression farouche et presque solennelle :

— Ça dépend. Si vous aviez ma parole, je ne vous la reprendrais pas.

— Bon, mais, « en ce cas », vous ne la donneriez point !

Ce furent des secondes angoissantes, des secondes de vie et de mort. Trévise cherchait à deviner l'âme d'Erik et les yeux d'Erik « se livraient ».

« Que faire ? se demandait le jeune homme. N'est-ce pas un piège ? Et si j'avoue... même implicitement... ne sommes-nous pas perdus ? Mais ne le sommes-nous pas tout autant si je n'avoue pas ? »

— Je ne donnerais pas ma parole à qui ne me la demanderait pas, non, reprit le gardien. A part ça, j'aimerais mieux me couper un pied que de trahir un homme qui se confierait à moi en qualité d'hôte !

(A suivre.)

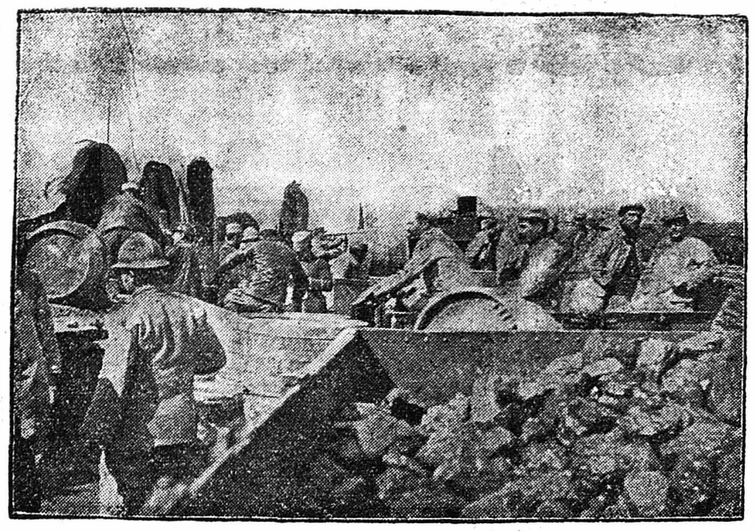

Un convoi arrivé à une gare près du fr ont. Les troupes en font le déchargement.

SUISSE

VAUD. — Le tribunal de police de Moudon a condamné à un mois d'emprisonnement et à 500 francs d'amende un agriculteur de Sottens. Ce dernier, par un mouillage bien ordonné, augmentait l'apport de ses vaches d'un tiers, soit du 33 %. La Société Nestlé avait déjà gratifié le dit personnage d'une amende de 400 fr. et la Société de laiterie de Sottens lui avait octroyé 800 francs à titre de dommages-intérêts.

C'est égal : pour 1700 fr. et, en plus, un mois de pension aux frais de l'Etat, voilà de l'eau qui est à son prix !

— Lundi après midi, près du dépôt de Prélaz, à Lausanne, un vagonnet des tramways, chargé de marchandises, manquant l'aiguille qui devait le diriger sur les remises, se mit à descendre, avec une vitesse croissante, du côté de Renens, à la suite de la voiture de voyageurs Lutry-Renens, partie de Saint-François à midi. Le contrôleur de celle-ci fit aussitôt placer les voyageurs à l'avant et ordonna au wattman de brûler l'arrêt du Poirier. Néanmoins, le vagonnet rejoignit la voiture ; le choc fut si violent que le chargement du vagonnet fut éparpillé sur la route et que la voiture de voyageurs eut son fanal d'arrière et sa vitrerie fracassée. Quant aux voyageurs, ils en furent quittes pour une forte commotion.

— M. Desponds, voiturier à Morges, était allé chercher, à Villars-Bonzon, près L'Isle, 17 ruches d'abeilles. En cours de route, quelques ruches, par le fait des cahots de la voiture, se désemboîtèrent. Les abeilles, excitées par le transport, s'en prirent aux chevaux et au conducteur. Atrocement piqués, les chevaux prirent le mors aux dents. Entre Vilars et Pampagny, le chargement versa contre un talus. La fête fut alors complète. Les chevaux, assaillis avec furie par les abeilles attaquant en masses compactes, restèrent sur place. L'un d'eux, estimé 1250 fr., dut être abattu ; l'autre, une magnifique bête du même prix, devra être abattu également. Le voiturier, grièvement piqué, a dû s'aliter.

Société neuchâteloise des sciences naturelles

Séance du 2 juin, à l'université

Botanique. — Le professeur Spinner présente une plante rare pour le Jura et nouvelle pour la flore de notre canton. C'est, en effet, un fait peu fréquent de découvrir actuellement une nouveauté, dans notre flore, du moins dans les plantes supérieures. Il s'agit ici d'une rubiacée du genre Asperula (Asperula glauca) appartenant donc au même genre que la belle étoile (Asperula odorata), connue de chacun. Cette nouvelle plante, découverte par M. Spinner aux environs de Neuchâtel, a déjà été signalée ailleurs en Suisse, et son aire de répartition est assez curieuse. En 1828, on en connaissait une seule station ; en 1898, trois ou quatre stations étaient signalées, et depuis une vingtaine d'années, elle s'est assez rapidement répandue. Elle nous est certainement venue du nord, car elle manque encore totalement au canton de Vaud. Elle est d'ailleurs extrêmement abondante en Russie, surtout dans le Midi. C'est une plante des steppes qui est en train de remonter les vallées suisses. Elle aime surtout les endroits secs et ensoleillés, balayés par le vent. C'est un des derniers représentants de la flore orientale ayant pénétré chez nous. M. Spinner présente encore divers autres végétaux croissant aux alentours de la station neuchâteloise de l'Asperula glauca. Il est très probable que cette station est unique dans notre canton, pour le moment du moins, car des plantes de cette taille (elles atteignent 80 cm. de haut) n'auraient certainement pas passé inaperçues.

Au cantonnement, des soldats se préparant à partir pour la relève.

Pêche. — M. Vouga, inspecteur de pêche, présente le nouveau concordat intercantonal sur la pêche dans le lac de Neuchâtel, concordat ratifié par le Grand Conseil neuchâtelois en mai dernier.

Cette nouvelle réglementation de la pêche a été arrêtée et adoptée par la commission intercantonale (Fribourg, Vaud et Neuchâtel) le 17 avril dernier, et entrera en vigueur le 1er janvier 1917. Elle forme une petite brochure d'une trentaine de pages, contenant toutes les indications nécessaires pour arriver à préserver autant que possible notre beau lac d'un dépeuplement regrettable, tout en lui faisant rendre le maximum possible. Le nouveau concordat apporte de sérieuses améliorations à celui de 1903, principalement en ce qui concerne la protection du poisson au moment de la reproduction et tient compte en grande partie des modifications que les pêcheurs eux-mêmes ont réclamées depuis longtemps.

Ainsi la truite est plus complètement protégée au moment où elle recherche les cours d'eau pour y frayer. De même, les poissons de bord, pendant la période du 15 avril au 31 mai ; protection de la palée et de la bondelle pendant la fraie ; permission plus étendue de pêcher la lotte, qui se nourrit, en hiver, des œufs de palées et de bondelles et détruit ainsi une quantité énorme d'œufs de corégones. Les dimensions des mailles du sac des grands filets sont augmentées pour empêcher la capture de trop jeunes palées. La pêche de la bondelle, par contre, est autorisée pendant la période du printemps actuellement interdite, afin de diminuer le temps de chômage des pêcheurs ; de même, la pêche au grand filet est autorisée à partir du 15 décembre déjà au lieu du 1er janvier. Les autorités se sont donc efforcées d'améliorer dans la mesure du possible la situation du pêcheur en lui facilitant l'exercice de son métier. En outre, le nouveau concordat présente des avantages marqués sur son devancier en ce qui concerne la culture rationnelle des eaux du lac.

Enfin, tout porteur de permis devra remplir les feuilles de statistique qui lui sont remises en vue de l'économie piscicole du lac. On espère ainsi pouvoir établir, au bout d'un certain nombre d'années, une statistique complète du rendement du lac. Si cette statistique arrive à être faite exactement, il sera possible de se rendre compte du développement de chaque espèce de poisson et de la valeur des dispositions nouvelles du concordat de 1916.

Il est bien évident que la nouvelle réglementation ne recueille pas tous les suffrages et que certaines dispositions sont assez fortement critiquées. Mais comme il est difficile de contenter tout le monde, il sera toujours temps d'apporter les modifications nécessaires lorsque l'expérience aura prouvé que telle ou telle mesure gagnerait vraiment à être modifiée.

La commission intercantonale a d'ailleurs les compétences nécessaires pour apporter au nouveau concordat toutes les améliorations utiles.

M. W.

Wirthlin & Cie

Place des Halles 6 **NEUCHATEL** Téléphone 5.83

Tissus en tous genres

Du 1er au 30 juin

COUPONS

Soldes d'été

RIDEAUX

10 % JEUDI, VENDREDI = ET SAMEDI = **10 %**

Sur tous les

CHAPEAUX POUR DAMES

GARNIS OU NON GARNIS

10 % **GROSCH & GREIFF S.A.** NEUCHATEL **10 %**

Occasions

Corset Cleo

Forme moderne, mi-long, en coutil gris.	4.50
En blanc, très long, avec jarretelles, lavable.	6.90
En batiste blanche, forme très chic	7.80
En magnifique satin rose	9.50

Grands magasins de Corsets

Rue du Seyon 18 Mme SUTTERLIN Grand'rue 9

Cleo

A LA CITÉ OUVRIÈRE

SEYON 7 NEUCHATEL

Nouveau choix de

Complets pr Hommes et Jeunes gens

Costumes d'Enfants

Vêtements de travail

pour tous métiers

Chemises - Bretelles

Casquettes

Complets sur mesure

Sports et Jeux d'été

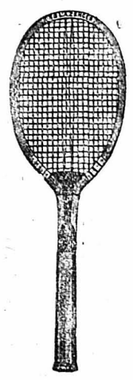

Grand Bazar

Schinz, Michel & Cie

NEUCHATEL

L'assortiment pour

LAWN-TENNIS

est au complet

Tennis
Football
Hockey
Badminton
Croquets
Tonneau
Bauches
Jeu marin
et tous
Jeux de jardin

Balles «Slazenger» 1916
» «Oxford» »

EN LIQUIDATION : 6 RAQUETTES «MASS» 1915

cédées à Fr. 25.—

A VENDRE

à bas prix, un grand buffet de service, une table ovale, une pendule en marbre. Grand'rue 37, Peseux.

A VENDRE

pour cause de départ : 1 potager à feu renversé avec bouilloires cuivre. A la même adresse un complet d'homme à l'état de neuf serait cédé à moitié de sa valeur. Sablons 14, 1er à gauche.

Chiens

A vendre un joli fox-terrier mâle, ainsi qu'une paire de bassets noirs et feu.

S'adresser La Joliette, Parcs 63. Téléphone 3.90.

A VENDRE

100 bouteilles fédérales,
40 champenoises,
40 bordelaises,
2 tonnelets de 16 litres.

S'adresser à Eug. Dessoulavy, à Fenin.

Parapluies
Ombrelles
Cannes

Recouvrages - Réparations

Lanfranchi & Cie

5, RUE DU SEYON

NEUCHATEL

A vendre

meubles de chambres à coucher

Occasion très avantageuse pour pensions, hôtels, etc. — S'adresser Avenue du 1er Mars 20, rez-de-chaussée.

Futaille vide

On demande à acheter des pièces et barriques vides en bon état (Bourguignonnes, Mâconnaises et Bordelaises).

Offres immédiates à Wavre S. A. caves du Palais, à Neuchâtel.

AVIS DIVERS

TIR ANNUEL

de la société

Les Mousquetaires de Corcelles-Cormondrèche

Dimanche 11 et lundi 12 juin 1916

Fusils tirant l'ancienne munition, en quantité suffisante à disposition au stand pour les tireurs. Invitation cordiale aux amateurs.

Concert le dimanche et jeux divers le lundi

Université de Neuchâtel

FACULTÉ DES LETTRES

Jeudi 8 juin, à 5 heures, M. E. Baldinger, privat-docent, fera sa leçon d'ouverture sur :

« Der Minnesänger Graf Rudolf von Neuenburg-Fenis »

La leçon est publique.

Le Recteur : **E. Dumont.**

Les travaux de l'INSTITUT DENTAIRE DE NEUCHATEL

sont exécutés par des spécialistes

PLACE PURRY ENTRÉE : 1, rue de Flandres

L'Ouvroir des Orphelins Serbes

sera fermé jusqu'à nouvel avis.

Le Comité remercie encore tous les donateurs anonymes ou non, qui ont bien voulu le seconder dans sa tâche.

Dans pensionnat éprouvé par la guerre on cherche

une personne

capable de donner des leçons de français et disposée à en reprendre la direction en des temps meilleurs. S'adresser par écrit sous J. H. 281 au bureau de la Feuille d'Avis.

Une réparation de bicyclette

faite par un spécialiste vous donnera toujours entière satisfaction.

A. GRANDJEAN

Atelier et Magasin des Cycles «Condor», rue St-Honoré 2, Neuchâtel.

Pension

Bonne famille à la campagne accepte dame ou enfant comme pensionnaire. Prix modéré. Demander l'adresse du No 258 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pentecôte aux bords des **Lacs des Quatre-Cantons et de Zoug**

Tous les chemins de fer de montagne en exploitation. Tous les hôtels de montagne ouverts.

Pour renseignements, s'adresser au bureau de développement à Lucerne. (Zà 2054 g)

La guerre

La Grèce et les Alliés

MILAN, 7. — Le « Secolo » apprend de Salonique, que la Triple-Entente a proclamé, hier matin, mardi, le blocus économique des côtes du royaume de Grèce.

« Si la mesure est exécutée sans faiblesse, dit le journal milanais, elle suffira à amener à une compréhension plus exacte de ses intérêts le pays, dont l'audace devient insupportable. »

Le démenti attendu

LONDRES, 7 (officiel). — On publie à Berlin un communiqué officiel dans lequel les Allemands revendiquent la destruction, lors du combat du 31 mai, des navires anglais « Warspite », « Princess Royal », « Birmingham » et « Lancaster », en alléguant que des marins de ces navires ont été recueillis.

Il est faux que ces navires aient été coulés ; la liste complète des pertes britanniques a été publiée.

KITCHENER

Horatio Herbert Kitchener était né le 24 juin 1851, en Irlande, où son père commandait un régiment d'infanterie. Entré à l'académie de Woolwich, il compléta sa première éducation militaire en faisant, comme volontaire, la campagne de 1870 dans l'armée française. En 1871, il fut incorporé dans le génie de l'armée britannique.

Son avancement fut extrêmement lent. Il consacra son activité, de 1874 à 1877, à opérer d'abord des relevés en Palestine occidentale, puis à dresser la carte de cette région pour la commission d'exploration de Terre-Sainte. Retourné en Palestine en 1878, il travailla à la carte de la Galilée, puis fut envoyé en Chypre pour y organiser les tribunaux, fonctionna quelques mois comme vice-consul à Erzeroum, revint en Chypre et y procéda au relevé topographique de l'île entière.

En 1882, Kitchener n'avait donc acquis que fort peu de pratique militaire et en était encore au grade de lieutenant. Mais, cette année-là, il apprend qu'on organise une armée égyptienne. Il s'y engage et y reçoit d'emblée le grade de major de cavalerie. L'année d'après, il rentra dans l'armée anglaise, mais comme simple capitaine.

En 1884, une mission lui est confiée qui exige un courage et un sang-froid rares : il ira seul, déguisé, parmi les Arabes, afin de s'enquérir des intentions des tribus. Parlant parfaitement l'arabe, il put accomplir sa mission avec un plein succès, sans éveiller un soupçon.

A dater de là, son avancement est rapide. En 1885, il fait partie de l'état-major de l'expédition du Nil (celle qui ne put empêcher la chute de Khartoum) et monte au grade de lieutenant-colonel. De 1886 à 1888, il est gouverneur de Souakin ; de 1888 à 1892, adjudant général de l'armée d'Egypte, puis sirdar, succédant à sir Francis Grenfell. A ce titre, il réorganise l'armée, qui va reprendre, étape par étape, le Soudan aux derviches. En 1896, il dirige l'expédition de Dongola. La préparation était telle que la voie ferrée de Wadi-Halfa à Dongola fut posée à peu près avec la rapidité de l'avance des troupes. La campagne fut couronnée, le 2 septembre 1898, par la victoire d'Omdurman, qui rendit à la pénétration européenne un pays deux fois aussi étendu que la France.

Passons sur la roideur avec laquelle le sirdar victorieux traita le commandant Marchand qui, après son héroïque traversée de l'Afrique, croyait avoir fait de Fachoda un poste français entre Libreville et Djibouti.

Porté à la pairie sous le nom de lord Kitchener of Khartoum, avec une dotation de 30,000 livres sterling, le sirdar retourna l'année suivante au Soudan comme gouverneur. Mais bientôt la guerre du Transvaal, qui usait l'un après l'autre les généraux anglais, obligea de recourir à son talent d'organisateur. D'abord chef d'état-major de lord Roberts, il ne tarda pas à assumer le commandement suprême et à procéder, en usant d'une stratégie appropriée, à l'encerclement des forces boëres. L'aboutissement heureux de la guerre lui valut le titre de vicomte et une nouvelle dotation de 50,000 l. st.

De 1902 à 1909, il réorganisa l'armée de l'Inde, dont il est nommé commandant en chef. L'œuvre achevée, il se retire avec le grade suprême de feld-maréchal. Le gouvernement l'envoie parcourir les colonies : il a pour mission de conseiller et de diriger les autorités coloniales en vue de constituer des forces militaires capables d'opposer une résistance efficace à une surprise, — on ne sait trop si l'agresseur supposé était le Japon ou l'Allemagne. A son retour, en 1911, lord Kitchener fut envoyé en Egypte comme agent britannique et consul général. Il avait reçu le titre de comte.

La déclaration de guerre le fit appeler, le 5 août 1914, à la direction du War Office. Il n'avait pas 250,000 hommes disponibles. Les arsenaux ne possédaient ni munitions, ni équipements pour une armée plus nombreuse. Aujourd'hui, la Grande-Bretagne a une armée de cinq millions d'hommes parfaitement équipés, et trois millions d'ouvriers travaillent sans répit à fournir l'armée et la flotte des armes et des munitions que la guerre consomme avec l'effroyable rapidité que l'on sait. Tout commentaire affaiblirait l'éloquence de ces constatations.

L'œuvre de Kitchener survit heureusement, et l'Angleterre trouvera bien un homme pour en tirer les conséquences.

Vacances de Pentecôte

Clarens-Montreux. Hôtel des Crêtes

Maison de famille. 1er ordre. Jardin ombragé. Prix modérés.

Direction franco-Suisse. Se recommande, C. RITZMANN.

LUCERNE - Hôtel du Cygne & Rigi

Hôtel de familles et de touristes de vieille renommée dans belle situation au bord du lac. Confort moderne, chambres avec bains. Restaurant avec terrasse ouverte. Prix modérés. Z à 1882 g

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE

KEFOL REMÈDE SOUVERAIN **KEFOL**

Boîte (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

SUISSE

Chambres fédérales. — Mercredi, le Conseil des Etats a discuté la gestion du département militaire. Les dépenses se sont élevées à 39 millions en chiffres ronds, c'est-à-dire 8 millions de moins qu'il n'était prévu au budget. Les recettes dépassent de 3 millions les prévisions budgétaires, par suite du doublement de la taxe militaire et du meilleur rendement des établissements en régie. Ce chapitre est approuvé, ainsi que ceux des départements politique et de l'intérieur.

Les comptes du département de justice et police et de l'économie publique sont approuvés. Le Conseil des Etats ne siégera pas lundi.

— Le Conseil national a repris la gestion du Conseil fédéral en 1915. Différentes affaires intérieures du département politique donnent lieu à une discussion prolongée. Le rapporteur relève des abus dans le domaine des naturalisations ; il demande qu'on examine la question des déserteurs et réfractaires. M. Sigg (Zurich) s'élève contre toute tentative de mettre des obstacles à la naturalisation. M. Speiser (Bâle) combat le caractère trop étroit de la loi.

M. Hoffmann, chef du département politique, déclare qu'il n'y a rien d'anormal dans le grand nombre de naturalisations. La plupart des candidats habitaient depuis longtemps notre pays. C'est aussi le cas pour les réfractaires. Il ne faut pas trop généraliser les cas individuels, mais se laisser guider par les principes. Le Conseil fédéral estime que la prolongation de la durée du domicile des candidats serait une mesure réactionnaire. Le Conseil fédéral étudiera dès que possible la revision de la loi sur les naturalisations, mais ne règlera pas cette question en vertu des pleins pouvoirs.

M. Pflüger, Zurich, préconise la naturalisation obligatoire. M. Ador, Genève, estime que, dès le retour des circonstances normales, il faudra reviser la loi, en restant sur le terrain des principes. L'orateur appuie l'idée du rapporteur de prolonger le domicile nécessaire.

Le Conseil passe à l'examen de la division de l'émigration. Le rapporteur rappelle que cinq Suisses ont péri sur des navires coulés. La commission espère qu'à l'avenir les passagers seront à l'abri de risques de ce genre. Le Conseil fédéral fournira des explications dans son rapport sur les mesures de neutralité. Après le rapport sur la division du commerce, le département politique est liquidé.

A l'occasion du département de l'intérieur, une série d'orateurs s'expliquent sur la question de l'enseignement civique, entre autres M. Calonder, qui annonce que le rapport du Conseil fédéral sur la motion Wettstein ne sera pas déposé avant une année. Le monument des Trois-Suisses, dans le hall du palais fédéral, provoque les critiques de plusieurs députés. Le département de l'intérieur est liquidé ; il en est de même de celui de justice et police.

Le lait caillé. — Le département fédéral de l'économie publique vient d'interdire la fabrication pour le commerce de lait caillé (séré) et de caséïne à partir du 1er juillet 1916.

Les préparatifs d'envois de troupes. — On écrit de Berne à la « Revue » :

« Cette fâcheuse affaire des préparatifs d'envois de troupes dans la Suisse centrale et romande, lors du procès de Zurich, n'est pas encore complètement tirée au clair. Il faut attendre, pour être complètement fixé sur les responsabilités, les débats qui s'ouvriront la semaine prochaine sur les mesures relatives à la neutralité et à la sécurité du pays. En attendant, nous ne saurions laisser passer sans rectification un article du « Bund » rappelant, comme précédent, la demande de troupes faite par le Conseil d'Etat vaudois après l'incident du consulat allemand de Lausanne. Le « Bund » dit qu'à 1 h. de la nuit, un membre du Conseil d'Etat vaudois demanda, par téléphone, au général, d'envoyer du secours, et que le bataillon de landwehr ne put arriver de Morat que 24 heures après. Les choses se sont passées tout différemment. Le Conseil d'Etat vaudois tout entier s'est adressé d'abord au président de la Confédération, chef du département militaire, et c'est d'accord avec celui-ci qu'il a demandé au général de mettre à sa disposition, pour le cas de besoin, le bataillon de landwehr vaudois cantonné à Morat. Ce bataillon est arrivé le lendemain avant midi ; il a fallu pour cela 11 h. et non 24. Il n'y a donc pas eu, entre ce cas et celui qui donne lieu à tant de controverses, les analogies qui pourraient en faire un précédent propre à justifier les préparatifs exécutés par l'état-major de l'armée sans avoir consulté ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement cantonal. »

De ce qui précède, il ressort que le « Bund » a pris avec la vérité de regrettables libertés. Ce n'est pas la première fois.

A la commission de neutralité. — La commission de neutralité du Conseil national a commencé l'examen des questions économiques sur lesquelles M. Schulthess, conseiller fédéral, a présenté un long exposé. D'accord avec le Conseil fédéral, la commission a adopté un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner de quelle manière on pourrait compléter, par de nouvelles mesures, celles déjà prises, contre la spéculation sur les denrées alimentaires et le renchérissement. Pour exercer une action plus efficace, le Conseil fédéral est invité, en particulier, à examiner et éventuellement à mettre à exécution des mesures ayant pour but de limiter aux personnes inscrites au registre du commerce ou établies en Suisse avant le début de la guerre, le droit de faire du commerce de denrées alimentaires et d'objets de première nécessité et de soumettre ce commerce, pour autant qu'il s'agit de marchandises monopolisées, à une surveillance et de leur imposer, par exemple, l'obligation de fournir un contrôle facile à vérifier.

BERNE. — Les journaux rapportent qu'un avion militaire qui était parti du hangar de Beundenfeld a été projeté par un fort coup de vent contre la forêt de Schernen et gravement endommagé. Les deux occupants, un premier-lieutenant et son compagnon, n'ont pas eu de mal.

RÉGION DES LACS

Gléresse. — Un inconnu a mis le feu à la ciblerie du stand de la Société de tir de Gléresse. La ciblerie a été complètement détruite, les pompiers étant arrivés trop tard, vu la grande distance qui sépare le stand du village.

CANTON

Militaire. — Les compagnies III et IV des bataillons 18, 19 et 20 ont mobilisé à Colombier les 6 et 7 juin ; ces troupes, qui ont reçu le nouvel uniforme avant de regagner la frontière, ont été transportées par chemin de fer comme suit : 2 compagnies, avec train et chevaux d'état-major, ce matin, à 5 h. 45, puis 4 compagnies et le train par un second train.

Les troupes qui rentrent pour démobiliser arriveront à Colombier aujourd'hui, le premier train à 11 h. 25 du soir, le second train à 2 h. 34 du matin. Les batteries arriveront le 9 juin, la batterie 7 et le groupe 5 à 3 h. 24 après midi, la batterie 8 à 6 h. 13 et la batterie 9 à 9 h. 10 du soir.

Foin. — Jamais encore les annales agricoles n'auront enregistré une telle chasse au foin, tout au moins en ce qui concerne celui de la récolte future. La demande est si active que les prix de ce fourrage atteignent des chiffres vraiment extraordinaires. On signale, par exemple, une mise d'herbe sur pied, faite dans l'un des centres agricoles du canton qui, l'année dernière, avait produit 70 fr. et cette année dix fois plus.

Il faut évidemment rechercher le facteur principal de ce phénomène dans la recrudescence de l'élevage du bétail.

La Chaux-de-Fonds. — Le comité exécutif de l'Union suisse des consommations, à Bâle, a appelé M. Maurice Maire, représentant du parti socialiste au Grand Conseil et conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, au poste de cinquième administrateur de cette importante entreprise. On sait que M. Maire dirige les services industriels depuis 1912 et qu'il avait su s'assimiler rapidement tous les rouages de son administration.

NEUCHATEL

Mise au point. — Des bruits de toute nature ayant été mis en circulation au sujet du départ de M. Roger Guyot, il nous a paru intéressant de nous renseigner exactement sur les faits et gestes de ce directeur de théâtre. Voici ce que nous sommes à même d'affirmer : M. Guyot n'a nullement pris la fuite, pas plus qu'il n'est réfractaire ; il a simplement répondu à un ordre de marche et est rentré en France pour accomplir son devoir de citoyen.

Le fait que les acteurs de sa troupe ont tenu à accompagner leur directeur à la gare, lors de son départ, réduit à néant un autre bruit qui a couru.

Serrières. — Programme du concert de la musique de Serrières, pour le jeudi soir 8 juin, sur la place du bord du lac : 1. Face au drapeau, marche, V. Turino ; 2. Symphonie originale, ouverture, S. Philippe ; 3. Pot-pourri No 3, Berra ; 4. Marguerite, polka, N. N. ; 5. Sur le lac de Lugano, valse, P. Canepa ; 6. Velma, ouverture, P. Canepa ; 7. Torino, marche, Buzzi.

Pour la Croix-Rouge française. — La colonie italienne de Neuchâtel engage vivement tous ses membres à assister à la soirée qui aura lieu vendredi, à la Rotonde, au profit de la Croix-Rouge française et de la caisse de secours de la « Fraternité », étant donnés les liens qui unissent l'Italie à la France.

Beaux-arts. — Le 25 mai dernier, l'assemblée générale de la Société Maximilien de Meuron a voté sa dissolution et la remise de son actif à la Société des amis des arts.

En 1872 devait se vendre à Paris la collection Paturle dans laquelle figurait le tableau de Léopold Robert, « Le départ des pêcheurs de l'Adriatique ». Quelques amateurs désireux de voir ce tableau enrichir les collections de notre ville, se réunirent en comité d'initiative pour s'occuper des moyens de faire cette acquisition. Ce comité était composé de MM. Louis de Pury, Frédéric de Perregaux, Georges Berthoud, Albert de Meuron, Auguste Junod, Alphonse de Coulon et Paul de Meuron. Il fut décidé de s'adresser à un certain nombre de personnes bien disposées et de leur demander de souscrire des parts de 2500 fr. de façon à permettre au comité de se présenter aux enchères avec quelques chances de succès.

En quelques jours, le comité reçut de 43 souscripteurs des engagements pour une somme de 125,000 fr.

Le tableau fut acquis pour la somme de 83,000 francs. Les frais, transport, etc., coûtèrent 4688 fr. 20 cent., de sorte que le tableau revint, rendu à Neuchâtel, à 87,688 fr. 20.

Par la suite, un certain nombre de personnes, qui n'avaient pu s'intéresser à la première souscription, souscrivirent 165 parts de 100 fr., et les premières souscriptions furent réduites à 2000 fr.

Le tableau fut cédé à la commune pour 50,000 francs, et il a figuré dès lors en place d'honneur dans le musée de notre ville.

Le comité qui avait pris cette initiative ne s'en tint pas là. Au lieu de rembourser aux souscripteurs une certaine somme sur ce qu'ils avaient versé, il leur offrit d'échelonner ce remboursement sur une période assez longue pour que les intérêts des sommes qu'il avait en mains suffisent à assurer ce remboursement et que le capital reste intact pour former un fonds destiné à contribuer au développement des collections artistiques de la ville.

C'est ainsi que prit naissance la Société Maximilien de Meuron, qui fut définitivement constituée le 1er juin 1872. Elle se composait au début de 107 souscripteurs ayant droit à 1090 bons de 100 fr. dont 224 furent d'ailleurs immédiatement abandonnés à la société par leurs propriétaires. En 1880, les finances de la Société ayant prospéré, les derniers bons furent remboursés et la société se trouva n'avoir plus ni dettes, ni engagements envers personne et être en possession d'un capital de 36,000 fr. environ.

Cependant les statuts faisant de la qualité de membre un droit héréditaire et l'activité de la société se bornant à nommer un comité qui gérait le capital et décidait de temps en temps l'achat d'une œuvre d'art pour le musée, l'intérêt que ses membres lui portaient alla en décroissant. Le recrutement ne se faisait plus. Depuis sa fondation, en 1872, la société n'a reçu que huit nouveaux membres, et le dernier le fut en 1903.

D'un autre côté, la Société des amis des arts, qui est encore active et bien vivante, avait introduit en 1909, dans ses statuts, une disposition lui permettant d'acquérir des tableaux destinés à être donnés au musée de Neuchâtel.

Une fusion entre ces deux sociétés était donc tout indiquée, et c'est ce qui vient d'avoir lieu. Le capital de la Société Maximilien de Meuron est remis à la Société des amis des arts, qui s'oblige à l'administrer et à le gérer à part sous le nom de « Fonds Maximilien de Meuron ». Elle devra l'employer exclusivement en capital et intérêts au développement des collections artistiques de la ville et, en cas de dissolution, le remettre à la commune de Neuchâtel pour être affecté au même but.

Durant ses 44 ans d'activité, la Société Maximilien de Meuron a reçu de 117 souscripteurs 69 mille 548 fr., encaissé 76,236 fr. 74 d'intérêts et reçu 24,000 fr. de dons et legs. Elle a acheté ou contribué à acheter, pour 102,890 fr. 20, vingt tableaux qui ont été donnés au musée de la ville, à savoir :

De Léopold Robert : Le départ des pêcheurs de l'Adriatique, Rues de Rome (deux tableaux), Retraite de brigands, La bénédiction de l'abbesse ; de Charles Gleyre : Hercule et Omphale ; d'Edmond de Pury : Caïn ; de Léon Berthoud : Le château d'Estavayer ; de Paul Robert : Les zéphyrs d'un beau soir ; de Karl Girardet : Lac de Brienz ; d'Aug.-Henry Berthoud : Quatre études et deux dessins ; de van Muyden : Il bambino ; de Jacot-Guillarmod : Etude de buffles ; de F. Simon : Relai de chevaux ; de H. Sandreuter : Bords de rivière.

Il est à souhaiter que, sous sa nouvelle direction, le fonds Maximilien de Meuron, qui se monte à 75,000 fr. environ, actuellement, continue à prospérer et à jouir de la faveur de donateurs généreux et amis des choses de l'art. Il continuera à rendre à notre ville de précieux services, conformément aux vues de ses fondateurs, à la générosité clairvoyante desquels nous devons rendre un hommage reconnaissant.

Université. — La faculté des sciences a reçu d'un généreux anonyme la somme de cinq mille francs pour lui faciliter l'extension de ses laboratoires.

Réception des troupes neuchâteloises. (Communiqué). — En complément aux renseignements que nous avons publiés jusqu'ici, nous pouvons annoncer que des demoiselles de la ville vendront, samedi après midi, des fleurs au profit de nos soldats. Le comité de réception espère qu'un grand nombre de personnes se feront un plaisir d'apporter, la veille, de 2 à 4 heures après midi, au magasin sis rue des Epancheurs, à côté de la pâtisserie Kunzi, les fleurs nécessaires à la vente (de préférence des roses et des œillets).

Les soldats, qui viendront à pied de Colombier — véritable promenade avec le fusil seulement — seront reconduits en tramway par les soins du comité.

De Serrières, l'arrivée des soldats se fera par la route du haut jusqu'à l'Evole, où la troupe rejoindra la nouvelle route du Littoral. Pour regagner la place Purry, au retour, la troupe sera divisée en trois escouades qui, chacune avec un corps de musique, parcourront la ville en suivant des itinéraires différents.

Pendant la durée de la collation, soit de 7 h. et quart à 8 h., et de façon à éviter l'encombrement de la partie du quai où elle aura lieu, des cordes empêcheront son accès au public qui pourra néanmoins utiliser toute la route et le trottoir partie Nord du quai.

Quelques personnes expriment l'opinion que le comité doit déjà avoir réuni suffisamment d'argent pour mener son œuvre à bien. C'est là une grosse erreur, car il faut penser que semblable cérémonie aura lieu au retour des troupes de relève qui quittent aujourd'hui Colombier, aussi bien qu'au retour des bataillons de landwehr, etc. Les Neuchâtelois des villes et des campagnes qui désirent participer financièrement à la réception de samedi, feront donc bien d'envoyer sans retard le montant de leur contribution.

Les Serbes à Neuchâtel. — Son Eminence Dimitrié, archevêque de Belgrade et métropolite de Serbie, est arrivée hier dans notre ville pour visiter quelques amies familles et les enfants serbes hospitalisés chez nous.

Le comité de secours aux orphelins serbes a organisé à cette occasion une réception qui aura lieu aujourd'hui à l'Hôtel du Lac et où les petits exilés se trouveront réunis autour du vénérable chef de l'Eglise orthodoxe de leur pays.

Synode independant. — Hier matin la séance du synode s'est ouverte par la lecture du rapport de la commission des missions qui s'occupe de la préparation et de la direction des futurs missionnaires. Ceux-ci sont au nombre de cinq.

Le gros événement de la journée a été la discussion du rapport du Conseil de la Mission romande. Encore n'a-t-elle pas pu être achevée. Après un débat qui a rempli toute la séance de la matinée, le synode a renvoyé à une session d'automne l'examen de la très grosse question de la nouvelle organisation de la Mission romande, que nous ne voulons pas aborder ici non plus, pour ne pas allonger cet article.

Hier le synode s'est contenté de discuter la gestion du Conseil de la Mission et de l'approuver après avoir fait entendre quelques judicieux conseils de prudence que lui inspire la dureté des temps. La Mission a reçu en 1915, la somme de 247,335 fr. 81, dont elle a pu affecter 200,000 fr. à couvrir son budget, le reste ayant une destination spéciale. Le budget de 1916 s'élève à 360,000 fr. dont 275,000 seront à couvrir par les dons d'Europe. Ce n'est déjà plus un budget de guerre, car comme l'a dit M. Grandjean, le secrétaire du Conseil, il est difficile de faire deux ans de suite des diminutions de dépenses qui finiraient par charger les budgets des années suivantes de fardeaux considérables.

Le débat est devenu plus animé sur la question de la création d'une œuvre sociale en Afrique, à savoir d'une école agricole et professionnelle avec ferme modèle. D'une manière générale tout le monde était d'accord pour en reconnaître l'utilité et même la nécessité. La tâche de la mission ne peut rester confinée dans l'œuvre spirituelle. Celle-ci demande qu'elle soit élargie. Les noirs obligés de sortir de leur vie de nonchalance, s'en vont ailleurs chercher un gagne-pain, dans les grandes villes, dans les mines. La Mission a déjà répondu aux exigences de la situation en créant des stations dans les grands centres, dans les contrées minières, où elle entoure et suit les chrétiens et les protège de son mieux contre les dangers des agglomérations urbaines.

Elle peut faire mieux encore : donner à ses chrétiens du travail rémunérateur sur ses propres stations, en profitant des ressources du sol. L'essai a déjà été fait à Antioka par les soins du missionnaire Paillard, qui a obtenu de beaux succès. Il s'agit maintenant d'organiser définitivement cette entreprise et de la doter en conséquence. Mais tandis que le conseil de la Mission, s'inspirant de ses expérien-

☞ Voir la suite des nouvelles à la page suivante

Spectacles. Concerts. Conférences

CE SOIR

Grande salle des conférences. 8 h. Alliance biblique. M. H.-E. Alexander.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Succession répudiée de Gottlieb-Joseph Würth, quand vivait fabricant de dentiers, à Neuchâtel. Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites dans les dix jours à dater du 3 juin.

— Succession répudiée de Félix-Auguste Jaquet, quand vivait fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds. Les actions en contestation de l'état de collocation doivent être introduites jusqu'au 6 juin.

— La liquidation de la succession répudiée de Fritz-Antide Calame, quand vivait, faiseur de ressorts domicilié au Locle, a été clôturée par ordonnance du président du tribunal civil du district du Locle.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a nommé le citoyen Louis Nicoud, président de commune, à Chez-le-Bart, aux fonctions de tuteur de Edouard, Fritz, Maurice et Alexandre Ledermann, enfants de feu Wilhelm-Arnold, domiciliés à Chez-le-Bart.

— L'autorité tutélaire du district de Boudry a nommé le citoyen Armand Quartier, notaire, à La Chaux-de-Fonds, aux fonctions de tuteur de Marguerite-Gisèle Merillat, fille de feu Emile-Arthur, et de Mathilde née Renaud, domiciliée à Rochefort.

— Séparation de biens entre les époux George-Henri Bachmann, horloger, et Marie-Fanny Sandoz, domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

— Suspension de la liquidation de la succession répudiée de Samuel Griessen, époux de Louise-Elzire née Perret-Gentil, quand vivait, faiseur de ressorts, domicilié aux Brenets. Si aucun créancier ne demande, d'ici au 16 juin, la continuation de la liquidation en faisant l'avance de frais nécessaire, la liquiation sera clôturée.

— Suspension de la faillite de Camille Schmitt, fils de Paul-Jules, modes en gros, à La Chaux-de-Fonds, actuellement à Saronno (Italie). Si aucun créancier ne demande, d'ici au 16 juin, la continuation de la liquidation en faisant l'avance de frais nécessaire, la faillite sera clôturée.

— Suspension de la liquidation de la succession répudiée de Emile Etienne, fils de Louis-Auguste, quand vivait horloger à La Chaux-de-Fonds, rue des Jardinets 25. Si aucun créancier ne demande d'ici au 16 juin 1916, la continuation de la liquidation en faisant l'avance de frais nécessaire, la succession sera clôturée.

— Inventaire de la succession de Albrecht-Alfred Wyss, charpentier, célibataire, agrégé à la commune de Cernier, y domicilié, où il est décédé le 19 mai 1916. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Cernier jusqu'au vendredi 7 juillet.

— L'autorité tutélaire du district de Neuchâtel a :

1. Nommé Mlle Louisa Thiébaud, à Neuchâtel, en qualité de tutrice de Cécile-Adèle Jeanmonod, au dit lieu.

2. Libéré, sur sa demande, M. Georges Guillaume-Gentil, à Saint-Sulpice, de ses fonctions de tuteur de Georgette Guillaume-Gentil, et nommé Mlle Sophie Ecklin, domiciliée à Neuchâtel, en qualité de tutrice de la mineure prénommée.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

François-Théodore Krebs, coupeur, et Lucie-Marcelle Teuscher, les deux à Neuchâtel.

Jules-Marius Lederer, employé au téléphone, et Blanche-Fernande Gauthier, repasseuse, de Neuchâtel, les deux à Lausanne.

Edouard-Henri Fuchs, mécanicien, à Bienne, et Marguerite Hall, horlogère, à Neuchâtel.

Marc-Auguste Philippin, mécanicien-technicien, de Neuchâtel, au Petit Saconnex, et Lucie-Joséphine-Marie Valladier, vendeuse, à Lausanne.

Naissances

5. Marie-Louise, à Louis-Adolphe Maurer, agriculteur, et à Emma-Elisa née Gutknecht.

6. Humbert-André, à Marc-Antoine Martinet, garde communal, et à Bertha-Elisa née Schleppi.

Décès

2. Franz-Xavier Bossart, employé aux C. F. F., époux de Olga-Louise Maspero, né le 4 janvier 1880.

3. Samuel Grosvernier, horloger, époux de Pauline-Elvire Cosandier, né le 2 mai 1848.

Partie financière

BOURSE DE GENÈVE, du 7 juin 1916

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. — d = demande. — o = offre.

Actions		3 ½ Ch. de fer féd.	798.—
Banq. Nat. Suisse.	455.— m	3 ½ différé C. F. F.	352.—
Comptoir d'Escom.	765.—	4 ½ Fédéral 1900 .	88.—
Union fin. genev.	445.— o	4 ½ Fédéral 1914 .	444.—
Ind. genev. du gaz.	390.— d	3 ½ Genevois-lots.	93.50
Bankverein suisse.	667.—	4 ½ Genevois 1899.	433.—
Crédit suisse . . .	760.— o	4 ½ Vaudois 1907.	—.—
Gaz Marseille. . .	—.—	Japon tab. Ire s. 4 ½	—.—
Gaz de Naples. . .	130.— o	Serbe 4 % . . .	—.—
Fco-Suisse électr.	415.—	Vil. Genèv. 1910 4 ½	—.—
Electro Girod . . .	810.—	Chem. Fco-Suisse.	385.— o
Mines Bor privil.	780.— m	Jura-Simpl. 3 ½ %	381.—
» » ordin.	760.— o	Lombard. anc. 3 %	158.50
Gafsa, parts . . .	637.50 m	Créd. f. Vaud. 4 ½	—.—
Chocolats P.-C.-K.	300.25	S. fin. Fr.-Suis. 4 %	371.— m
Caoutchoucs S. fin.	90.— o	Bq. hyp. Suède 4 %	—.—
Coton. Rus.-Franç.	—.—	Gr. fonc. égyp. anc.	—.—
Obligations		» » nouv.	240.—
5 % Fédéral 1914, 1er	—.—	» Stok. 4 %	—.—
5 % » 1914, 2me	102.90 d	Fco-Suis. élect. 4 %	425.—
4 ½ » 1915 . .	489.— d	Gaz Napl. 1892 5 %	560.— o
4 ½ » 1916 . .	503.— o	Ouest Lumière 4 ½	448.—
		Totis ch. hong. 4 ½	422.50 m

La tenue de la Bourse est généralement ferme ; il n'y a pas de tendance accentuée, chaque valeur conservant son allure particulière. Les obligations Ville de Genève sont demandées

Changes : Paris 88.85. Italie 82.20. Londres 25.01. Amsterdam 219.—. Allemagne 97.—. Vienne 67.40.

ces du passé et de celles d'autres sociétés missionnaires, estime que c'est à lui qu'il appartient de diriger l'œuvre nouvelle, un certain nombre de membres du synode pensent qu'il devrait plutôt la confier à une société spécialement créée dans ce but. De là loyale et intéressante discussion qui s'est terminée par un vote favorable à la proposition du conseil de la Mission.

Celle-ci était richement représentée au synode. Le conseil s'y trouvait en la personne de M. Bonnard, son président, de M. Grandjean, son secrétaire général, de MM. Lenoir et de Meuron, ses secrétaires, des missionnaires Paillard, Bourquin, Loze, sans parler des membres neuchâtelois du conseil. La Mission, on le voit, est devenue un facteur de première importance de la vie de l'Eglise.

Dans la séance de relevée, le synode a approuvé les comptes de 1915, s'élevant à 142,802 fr. 50 de recettes et 142,615 fr. 35 de dépenses, laissant un boni de 187 fr. 15. Il a voté le budget de 1917, qui se monte à 148,200 fr.

Il a entendu le rapport de la commission des études, présenté par M. A. Thiébaud, professeur, dont la note dominante est optimiste, puisqu'il peut constater que la pénurie des étudiants des dernières années a pris fin.

Puis M. Moll, pasteur, à La Chaux-de-Fonds, a présenté le rapport de la commission d'évangélisation, dont les activités sont multiples: cultes d'été à la Tourne et à Champéry, publication de la «Voix du dimanche» tirant à 3000 exemplaires, organisation de conférences et de séries de réunions d'évangélisation.

Enfin le pasteur Paul-L. Perret a fait un très intéressant tableau de la paroisse de Corcelles-Peseux annexe, dont la croissance continuelle a nécessité la nomination d'un suffragant dans la personne de M. Mouchet, pasteur, à Rochefort.

Dons en faveur de la réception des troupes neuchâteloises

A. B., 5 fr.; Eric, 2 fr.; P. H., 5 fr.; G. St., 3 fr.; L. P., 2 fr.; 2me classe mixte A. collège de la Promenade, 5 fr.; A. A. S., 10 fr.; P. M., 5 fr.; M. G., 2 fr.; A. B., 10 fr.; L. R., 5 fr.; M. M., 2 fr.; E. M., 2 fr.; R. S., père, 5 fr.; Papa Paul, 5 fr.; L. J., 2 fr.; Emma Quinche, 2 fr.; M. P., 2 fr. 50; Union commerciale, Neuchâtel, 20 fr.; Jeannette et Marguerite, 2 fr.; Société technique, 5 fr.; anonyme, 2 fr.; dito, 2 fr.; dito, 10 fr.; dito, 2 fr.; dito, 2 francs.

Total à ce jour : 194 fr.

La guerre

A l'ouest

Communiqué français de 15 heures

PARIS, 7. — Près de Fontenoy, à l'ouest de Soissons, deux patrouilles allemandes qui tentaient de traverser l'Aisne ont été dispersées. L'artillerie française a détruit plusieurs ouvrages allemands près de Nouvron.

En Argonne, les Français ont fait sauter utilement trois mines près de la Fille-Morte.

Sur la rive gauche de la Meuse, la lutte d'artillerie a continué dans les secteurs de la Cote 304 et Bois des Caurettes.

Sur la rive droite, vers 20 heures, une puissante attaque allemande contre le fort de Vaux a été brisée par les mitrailleuses. Les assaillants se sont repliés en abandonnant de nombreux cadavres sur le terrain.

L'artillerie allemande continue le bombardement ininterrompu du fort et des régions avoisinantes ; l'artillerie française la contrebat énergiquement.

Dans les Vosges, on signale seulement un intense bombardement allemand contre la première ligne française au Hartmannsweilerkopf.

Communiqué allemand

BERLIN, 7. — Afin d'élargir le succès remporté le 2 juin, sur les hauteurs au sud-est d'Ypres, des troupes de la Haute-Silésie et wurtembergeoises ont attaqué hier les positions anglaises vers Hooge. La partie du village que l'ennemi tenait encore ainsi que les tranchées attenantes à l'ouest et au sud ont été prises. Tout l'espace montagneux au sud-est et à l'est d'Ypres, sur une étendue de plus de trois kilomètres, est ainsi en notre possession. Les pertes anglaises sont lourdes et sanglante. De nouveau, très peu de prisonniers furent pris.

Sur la rive ouest de la Meuse, le soir, d'importantes forces françaises se sont avancées, après une violente préparation d'artillerie, à des attaques trois fois répétées contre nos lignes sur les hauteurs des Caurettes. L'adversaire a été repoussé et la position est restée intacte entre nos mains.

Sur la rive est, les combats acharnés, commencés le 2 juin entre le bois de la Caillette et Damloup nous ont procuré de nouveaux succès. Le fort cuirassé de Vaux est depuis cette nuit entre nos mains dans toutes ses parties. En réalité, il fut pris d'assaut déjà le 2 juin, par la première compagnie du régiment d'infanterie de Paderborn, sous la conduite du lieutenant Rackow, qui fut soutenu, à cette occasion, efficacement par les pionniers de la première compagnie du 20me bataillon de pionniers de réserve, sous la conduite du lieutenant de réserve Ruberg. Les assaillants furent bientôt suivis par d'autres unités de nos excellentes troupes.

Nous avons retardé jusqu'à maintenant de publier ce fait parce que des débris de la garnison française se tenaient encore dans les réduits souterrains inaccessibles pour nous. Ils se sont maintenant rendus, ce qui a porté le nombre des ennemis, non blessés, faits prisonniers, y compris ceux ramenés hier lors de leurs vaines tentatives de débloquer leurs camarades à plus de 700. Un grand nombre de canons, de mitrailleuses et de lance-bombes ont été pris. Les combats pour la possession des pentes des deux côtés du fort et pour la possession de la crête de hauteurs au sud-ouest du village de Damloup se poursuivent victorieusement.

L'ennemi avait fait ces jours derniers des efforts désespérés pour éviter la chute du fort et des positions attenantes. Toutes ses attaques ont échoué avec de grosses pertes. Outre les troupes de Paderborn, d'autres Westphaliens, les troupes de la principauté de Lippe et de la Prusse orientale se sont distinguées dans ces combats.

Sa Majesté l'empereur a décerné l'Ordre pour le mérite au lieutenant Rackow.

Communiqué français de 23 heures

PARIS, 7. — Sur la rive gauche de la Meuse grande activité de l'artillerie dans la région de la cote 304.

Sur la rive droite le bombardement continue très violent sur nos premières et nos deuxièmes lignes dans la région de Douaumont jusqu'à Damloup.

Les Allemands ont annoncé aujourd'hui que le fort de Vaux était tombé en leur pouvoir dans la soirée du 6 juin. Le 7, à 3 h. 50 du matin, le fort de Vaux était toujours entre nos mains. Depuis cette heure, à la suite de la violence du bombardement, aucune liaison n'a pu être effectuée avec le fort.

Dans les Vosges des reconnaissances allemandes dirigées sur nos positions au sud de Celles ont été repoussées par nos feux.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

A l'est

Communiqués centraux

BERLIN, 7. — La situation vers les troupes allemandes est inchangée.

VIENNE, 7. — Attaquées par des forces ennemies supérieures, nos troupes combattant en Wolhynie, sur la Butilowka supérieure, *ont été retirées* dans le secteur de Lusk. Ce mouvement s'est effectué sans être sérieusement gêné par l'adversaire.

Sur tous les autres points de tout le front nord-est les Russes ont été repoussés avec des pertes sanglantes: ainsi au nord-ouest de Rafalowka, sur le Styr inférieur, vers Jaslovico, sur le Dniester et sur la frontière de Bessarabie.

Au nord-ouest de Tarnopol, une de nos divisions a repoussé sur un certain point deux, sur un autre point sept attaques ennemies. L'ennemi a subi des pertes très lourdes. Egalement dans le secteur d'Okna et de Dobroumutz, où ses colonnes d'assaut ont été repoussées plusieurs fois dans des corps à corps acharnés.

Communiqué russe

PETROGRAD, 7. — Sa Majesté le commandant suprême a envoyé hier, à 22 heures, au quartier général la dépêche suivante, saluant le général Brussiloff et ses troupes et le félicitant pour les succès obtenus:

« Transmettez à mes troupes sur le front confiées à votre commandement que je suis avec une grande satisfaction leur action hardie, que j'apprécie leur élan, et leur exprime ma gratitude la plus cordiale. Que Dieu nous prête assistance pour chasser l'ennemi de notre territoire. Je suis convaincu que tous tiendront ferme ensemble et combattront jusqu'à une fin glorieuse pour les armées russes. »

La prudence ne permet pas à présent de divulguer les noms des vaillants régiments qui combattent parfois avec des pertes, et des officiers. Il est aussi impossible de publier les noms des braves généraux ou officiers morts ou blessés, ainsi que les noms des régions et des localités où les combats se déroulent.

Front du Caucase. — Dans la direction d'Erzindjan, le feu de notre artillerie a arrêté une offensive de grandes forces turques.

Dans la direction de Bagdad, dans la région d'Harrekir, nos troupes ont occupé, après combat, des positions turques, puissamment organisées, et notre cavalerie a attaqué les tranchées turques en y sabrant plusieurs bataillons ennemis.

Au sud

Les communiqués

VIENNE, 7. — Au sud-ouest d'Asiago, nos troupes ont continué l'attaque vers Cesuna; elles ont pris le Busibollo.

ROME, 7. — Le soir du 5, l'ennemi a insisté par de violentes attaques, soutenues par un feu intense d'artillerie contre nos positions du Haut Vallarsa (Adige), du Monte Spin, dans le Val de Posina (Astico), et le long du val de Campo Mulo au nord d'Asiago. Il a été partout repoussé avec de très graves pertes. Sur les hauteurs à l'est de Campo Mulo nos troupes ont contre-attaqué vigoureusement l'infanterie ennemie, la poursuivant à la baïonnette jusqu'au fond du val.

Dans la journée d'hier, le long de tout le front entre l'Adige et la Brenta, actions surtout d'artillerie. Des tentatives d'attaques ennemies vers le Coni Zugna, dans le val de l'Adige et contre nos positions au sud-est d'Asiago ont été promptement repoussées par notre feu. Dans le Val Drava, nous avons continué notre bombardement sur les station de Toblach et de Sillian. En Carnie et sur l'Isonzo, actif échange de bombes, explosions de mines et activité de nos détachements.

Les troupes autrichiennes quittent le Trentin pour la Russie

Une retraite précipitée

CRACOVIE, 7. (Tribune de Genève). — On attend d'une minute à l'autre l'arrivée du 29me régiment d'infanterie de réserve austro-hongrois, qui a quitté avant-hier le front austro-italien.

L'archiduc-héritier est arrivé hier soir; il a présidé un conseil de guerre. Son départ du front italien est expliqué par le fait que son armée reprendra les mêmes positions qu'elle occupait précédemment, du sud-ouest du Pripet à la Wolhynie.

INNSBRUCK, 7. — Depuis le 5, on a enregistré le passage de quatorze trains militaires se dirigeant du front du Trentin vers la Galicie. D'après les indices les plus caractéristiques, on peut constater que tout le septième corps austro-hongrois rejoindra le front austro-russe.

LAIBACH, 7. — On mande de Borgo que le mouvement de repli des troupes autrichiennes s'effectue en un ordre parfait, mais avec une rapidité sans précédent. De Chiese, on voit de longues colonnes se portant vers Borgo où elles sont immédiatement embarquées.

On signale un changement important dans le haut commandement de l'armée austro-hongroise du Trentin; le général Borovics assumera le commandement de cette armée.

Trop de confiance

Les soldats autrichiens faits prisonniers sur les hauts plateaux au nord de Vicence ont donné dans leurs interrogatoires des détails très intéressants sur la confiance qu'avait le haut commandement autrichien dans une victoire éclatante et rapide qui aurait conduit les troupes impériales jusqu'aux villes de la plaine vénitienne.

Dans les premiers jours de l'offensive du Trentin, les soldats autrichiens marchaient à l'attaque en tenue de marche, la capote roulée et portée en bandoulière. Les officiers avaient reçu des instructions détaillées sur la manière de se comporter en entrant dans les villes conquises : ils devaient entre autres mettre les gants blancs lors de leur entrée dans les villes italiennes.

Les opérations de guerre

(De M. Feyler, dans le « Journal de Genève ».)

L'offensive russe en Galicie

Depuis trois jours, les dépêches mentionnent une reprise de la lutte entre Russes et Austro-Hongrois en Galicie. La région intéressée est celle qui, au sud de la Volhynie, sépare le Sereth de la Stripa.

On se rappelle qu'à la fin de la grande offensive austro-allemande de 1915, ce secteur du front a été celui du premier rétablissement de la résistance russe. Au moment où les vainqueurs s'apprêtaient à rejeter l'envahisseur hors du dernier lopin de terre qu'il tenait encore dans la Galicie orientale, et où ils allaient atteindre le cours du Zbrucz qui dessine la frontière, le vaincu, contre-attaquant, les rejeta sur le Sereth d'abord, puis sur la rive occidentale de cette rivière, dans la direction de Buczacs. En même temps, il étendait sa contre-offensive au sud du Dniestr, abordant de nouveau, entre le Dniestr et Czernovitz, la Bukovine, qu'il avait dû précédemment évacuer. Enfin, au nord, en Volhynie, il prononçait un vigoureux retour dans le triangle des places de Rovno, Luzk et Dubno. Ce succès surtout constituait un avantage, ces places fortes étant au terminus de la grande transversale Riga-Dvinsk-Vilna-Rovno, objectif de la manœuvre austro-allemande.

La reprise d'offensive actuelle s'étend sur tout ce front, la droite à l'est de l'Ikva, entre Luzk et Dubno, la gauche entre le Dniestr et le Pruth, à l'ouest de Chotin.

Les premiers communiqués sont contradictoires. Les Russes annoncent un succès qui semble une vraie victoire, puisque le nombre élevé des prisonniers qu'ils ont faits accompagne un recul sensible de la ligne de combat austro-hongroise. Les Autrichiens contestent tout gain sérieux à l'adversaire, victorieusement contenu. Ils admettent cependant le recul de leur aile droite en Bukovine, et la gravité du combat à leur aile gauche, entre Dubno et Luzk, où les Russes, disent-ils, se renforcent sans cesse. Comme les télégrammes reconnaissent, de part et d'autre, que l'opération ne fait que commencer, il faut suspendre un jugement. Les débuts paraissent favorables aux Russes, on n'en saurait dire davantage.

Il est probable, au surplus, que la situation d'effectifs doit s'être transformée au bénéfice de l'armée du tsar. L'Autriche-Hongrie, comme l'Allemagne, en est aux prélèvements à effectuer sur un front pour en corser un autre. Elle n'a pu entreprendre son offensive du Trentin qu'en empruntant des unités à la défensive de Galicie. Les Russes ont saisi l'occasion. Rien de plus naturel.

On ne peut prévoir, toutefois, jusqu'où ils seront en mesure de pousser leur avantage. Une chronique précédente a dit l'erreur présomptueuse où tombent les Allemands en traitant l'armée russe de quantité négligeable. Il est, du reste, possible qu'il n'y ait ni erreur ni présomption de la part des officiers qui soutiennent cette opinion, mais seulement désir patriotique d'encourager le moral des populations. Il n'en reste pas moins vrai que la reconstitution de l'armée russe n'a pas dû être chose aisée et qu'il est difficile de se rendre compte, du dehors, du point jusqu'où elle a pu être poussée à l'heure actuelle.

Lorsqu'il s'agit d'apprécier ces situations-là, on n'est pas toujours juste. Les amis des Français qui voient ceux-ci se raidir dans un admirable effort de résistance à Verdun, les amis des Italiens soucieux des événements du Tyrol, tous ceux qu'inquiètent encore les puissants soubresauts de l'armée germanique, vont levant les bras au ciel en se demandant pourquoi les Russes ne bougent pas. C'est beaucoup la faute des journalistes qui veulent absolument qu'une grosse masse d'hommes soit un rouleau compresseur, et qui ne se demandent pas assez combien de temps est nécessaire pour former le mécanicien et le chauffeur, chargés de conduire la machine.

Il ne faut pas oublier que la nouvelle armée russe est composée en majeure partie de la deuxième fraction des contingents, c'est-à-dire d'hommes non instruits en temps de paix ; qu'à cette masse énorme de jeunes gens ignorants du service militaire, il faut donner des chefs capables de les instruire ; que l'on peut former un chef de section d'infanterie ou d'artillerie en peu de mois, mais qu'un chef de compagnie et surtout un chef de batterie, un commandant de bataillon ou de régiment exigent plus de soins ; que pas plus aujourd'hui que jamais une troupe improvisée n'est capable de soutenir la guerre contre un ennemi solidement instruit et organisé ; que l'exemple est toujours vrai de Bourbaki et de ses 150,000 hommes, vaincus sur la Lizaine par Werder, qui n'en avait que 40,000 ; que les stratèges en chambre, qu'il s'agisse d'une Chambre de députés ou d'un simple bureau de rédaction, qui prétendent remplacer les chefs militaires en faisant de la stratégie d'opinion publique sont des gens dangereux, quelque pures que puissent être leurs intentions ; qu'avant donc de reprocher à des Russes ou à des Anglais de ne pas intervenir assez tôt, il faut s'inquiéter de leurs moyens réels, et se rappeler qu'un retard de deux ou trois mois pour réunir ces moyens-là est le plus souvent non pas du temps perdu, mais du temps gagné. La seule chose à craindre n'est pas d'arriver tard, mais d'arriver trop tard. Or, cela, les chefs militaires et administratifs d'une coalition peuvent seuls être à même d'en juger.

Ce détour ramène à l'offensive russe de Galicie. Ses débuts paraissent heureux, mais son intensité et sa durée dépendent de l'état de réorganisation des troupes obtenu depuis le mois d'octobre 1915. A ce titre, la nouvelle opération est une pierre de touche. Elle témoignera non seulement du degré d'affaiblissement auquel les Austro-Hongrois de Galicie ont dû consentir pour corser l'offensive du Tyrol, mais aussi du degré de reconstitution auquel le gouvernement militaire russe a pu porter son armée depuis la fin de la campagne de 1915. F. F.

La mort de lord Kitchener

La catastrophe

LONDRES, 7. — Lord Kitchener était parti lundi pour Arkangel. Il comptait se rendre de là sur le front russe. La dépêche officielle de l'amiral Jollicoe ne laisse aucun espoir. On ignore encore toutefois si le « Hampshire » a été coulé ou s'il a heurté une mine. Lundi la mer du Nord, surtout dans la région septentrionale, a été balayée par une violente tempête, ce qui explique qu'aucun homme de l'équipage ou des passagers du « Hampshire » n'ait pu être sauvé.

Le désastre s'est produit en vue de la côte et le navire, avant de couler, eut le temps de mettre à la mer quatre canots de sauvetage. Il est certain que par un temps meilleur les passagers auraient eu quelques chances de se sauver. Le « Hampshire » avait 700 hommes d'équipage.

Lord Kitchener avait traversé plusieurs fois la mer durant la guerre. Après son voyage de l'automne dernier en Orient, qui eut pour résultat l'évacuation des Dardanelles, il s'était rendu plusieurs fois en France pour visiter le front anglais et pour conférer avec l'état-major français. Ces voyages ont même été beaucoup plus fréquents qu'on ne l'a dit.

Le deuil à Londres

LONDRES, 7. — Le malheur qui atteint l'Angleterre est si inattendu et si subit que le public, saisi d'une douloureuse stupeur, avait peine à y croire. Lorsque hier dans l'après-midi apparurent dans les rues de Londres les vendeurs de journaux avec de grandes affiches portant en gros caractères les trois mots « Lord Kitchener noyé », la capitale perdit pour la première fois depuis le commencement de la guerre sa magnifique sérénité : les passants s'interrogeaient dans les rues, se demandant avec anxiété si la nouvelle était confirmée.

Lorsque le doute ne fut plus possible, Londres pris l'aspect d'une ville en deuil. Des rassemblement se formaient, les hommes retenant avec peine les larmes et les femmes pleuraient. Il est difficile d'imaginer combien la nouvelle douloureuse, qui se propagea comme une traînée de poudre, a consterné toute la masse de la population anglaise. C'est qu'un sentiment très profond, mélangé de vénération, d'affection et de confiance aveugle attachait la population à lord Kitchener et la nouvelle de sa mort a plongé littéralement dans le deuil la nation entière.

La nouvelle arriva dans la City à l'heure où le trafic et les affaires sont le plus intenses. Un très grand nombre de magasins et de bureaux se fermèrent immédiatement et les rues se vidèrent comme par enchantement. Le Conseil communal de Londres suspendit sa séance en signe de deuil et plusieurs réunions de conseils administratifs et de grandes corporations industrielles furent renvoyées au lendemain.

Le successeur probable

LONDRES, 7. — Le «New-York Herald» prévoit comme certain que le lieutenant général sir William Robertson, chef de l'état-major général de l'empire, succédera à lord Kitchener. Il a été reçu par le roi hier. (Havas).

Les condoléances de la Suisse

LONDRES, 7 (Reuter). — Le ministre de Suisse à Londres, sur les ordres de son gouvernement, a exprimé à sir Ed. Grey la profonde sympathie du Conseil fédéral à l'occasion de la mort tragique de lord Kitchener.

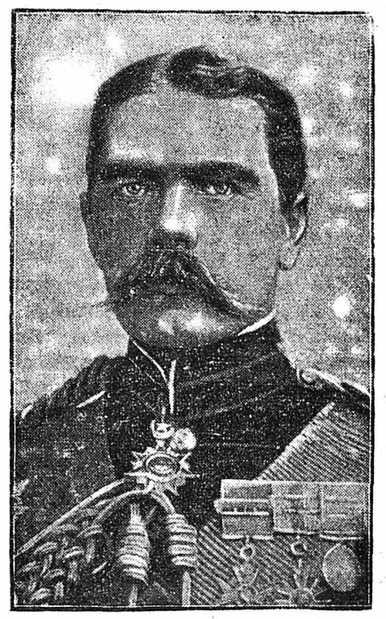

Lord KITCHENER

Mort de Yuan-Chi-Kaï

Yuan-Chi-Kaï, président de la République chinoise, est mort mardi.

Le vice-président Youan-Hung a été nommé président provisoire.

La mort de Yuan-Chi-Kaï est due à une crise d'urémie causée par un état de prostration nerveuse. Il était soigné par trois médecins français et de nombreux médecins chinois, qui estimaient qu'il n'y avait aucun danger. Mais l'état du président empira et se compliqua par des traitements divers. Les prescriptions des médecins français n'étaient pas toujours suivies.

La mort du président cause de l'inquiétude. On craint une révolte militaire ou des émeutes de la population pauvre, que le renchérissement de la vie a surexcitée.

Yuan-Chi-Kaï avait fait une rapide carrière dans les armées impériales et avait soutenu le trône tant que vécut l'impératrice douairière.

Il était vice-roi du Petchili quand la vieille Tsou-Hsi et le jeune empereur furent assassinés. Il gagna la confiance des révolutionnaires, parvint à écarter du pouvoir le républicain Sun-Yat-Sen et à se faire élire président de la République. Le successeur légitime de l'empereur fut relégué dans un palais de province et Yuan-Chi-Kaï régna désormais sous le titre de président.

Mais l'ambition de créer une dynastie l'emporta chez lui sur la prudence, et, en décembre 1915, Yuan-Chi-Kaï tenta de se faire proclamer empereur. Cette manœuvre échoua devant les protestations du Japon et la révolte successive de la plupart des provinces. Yuan sembla se soumettre, reprit son titre de président et s'efforça, par des changements de ministres, de donner satisfaction à l'opinion. Mais il était trop tard.

Le dictateur, en expirant, laisse dans l'anarchie le grand empire dont il fut pendant quelques années le maître tout puissant.

EN SUISSE

Violation du droit d'asile. — De l'« Aargauer Volksblatt » :

« MM. Eisenring, de Rorschach, et Müller, de Romanshorn, conseillers nationaux, ont protesté énergiquement auprès du chef du département politique contre la violation de notre neutralité par un officier allemand sur le lac de Constance (arrestation du pêcheur Walz). Ils demandent une intervention immédiate de nos autorités fédérales. M. Hoffmann, conseiller fédéral, a déclaré que l'incident l'avait profondément indigné, qu'il avait immédiatement protesté à Berlin, et qu'il demandait la restitution du déserteur appréhendé dans les circonstances que l'on sait. L'Allemagne ayant reconnu pour la durée de la guerre que la frontière idéale coupait le lac de Constance par le milieu, M. Hoffmann croit que l'Allemagne répondra favorablement à la demande du Conseil fédéral ».

Dernières dépêches

Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*

Il faut enfin avouer le mensonge

BERLIN, 8. — Dans un long communiqué sur la bataille du Skagerrak, l'amirauté allemande, après avoir de nouveau déclaré que les pertes anglaises sont plus élevées que les pertes allemandes, dit au sujet de ses pertes :

On a déjà annoncé, comme coulés, dans les communiqués officiels publiés jusqu'ici, le « Wiesbaden », l'« Elbing », le « Frauenlob » et le « Pommern », et des torpilleurs.

Pour des motifs militaires, on s'est abstenu, jusqu'ici, d'annoncer la perte des vaisseaux « Lützow » et « Rostok » ; pour éviter de fausses interprétations de cette mesure et, avant tout, pour empêcher la formation de légendes anglaises sur d'énormes pertes subies par nous, ces motifs doivent être maintenant mis de côté. Ces deux navires ont été perdus alors qu'ils rentraient au port où ils devaient être réparés.

Les équipages des deux navires sont sauvés.

Un chevalier d'industrie

SAINT-GALL, 8. — A Sainte-Margrethen, un chevalier d'industrie qui prétendait guérir par la prière et qui pratiquait la médecine naturelle, a été arrêté après avoir commis pour 15,000 fr. d'escroqueries. Il prétendait en outre qu'un trésor de 8 millions, provenant de l'empereur romain Auguste, était enfoui aux environs de Bâle dans un souterrain.

Afin de retrouver cet argent, de nombreuses messes devaient être dites, qu'il faisait payer largement. Il s'était en outre fait fabriquer une immense clef avec une croix, grâce à laquelle il devait ouvrir le mystérieux souterrain.

Les parlementaires russes en Italie

TERNI, 8 (Stefani). — Les parlementaires russes ont visité les diverses parties de la fabrique d'armes et les magasins contenant d'énormes quantités de matériel. Ils ont félicité le chef de la fabrique pour son activité. Ensuite, les délégués russes sont allés visiter les aciéries où travaillent plusieurs milliers d'ouvriers.

Mademoiselle Marie Lardy et les familles Pétavel, Wavre, Lardy et Colin font part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher parent,

Monsieur Théodore PERRET

que Dieu a recueilli auprès de lui, aujourd'hui, dans sa 83me année.

Neuchâtel, le 7 juin 1916.

Semé humble, il ressuscite glorieux; semé infirme, il ressuscite plein de force. I Cor. XV, 43.

L'enterrement aura lieu sans suite, vendredi 9 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Sablons 14.

Monsieur Henri Chédel a la douleur de faire part à ses amis et connaissances de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de son cher père,

Monsieur Jules CHÉDEL

décédé aujourd'hui, après une courte maladie, dans sa 73me année.

Neuchâtel, 5 juin 1916.

L'ensevelissement aura lieu sans suite.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
7	14.9	10.2	18.5	716.6	0.6	N.-O.	moyen	couv.

8. 7 h. ½: Temp.: 13.3. Vent: N.-E. Ciel: couvert.

Du 7. — Forts coups de vent d'O. pendant l'après-midi; petites averses par moments à partir de 5 h. du soir.

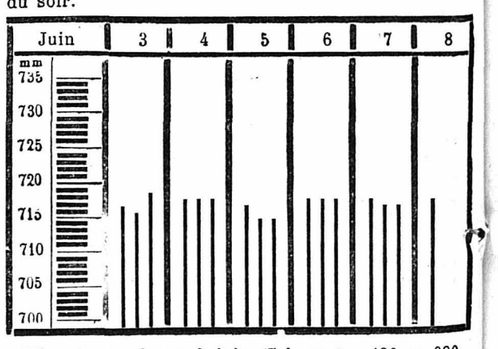

Niveau du lac : 8 juin (7 h. m.) 430 m. 090

Température du lac : 8 juin (7 h. m.) : 14°.